

Bâtiment 7

Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles

La Pointe libertaire

2013

Table des matières

Introduction	4
Le Bâtiment 7 et ses enjeux	4
Le terreau de pointe-saint-charles	6
L'étincelle venue du froid	8
De la négociation comme élément de la lutte	8
Faire coalition : un défi	9
 Historique de la lutte	 13
L'effet catalyseur de la bataille contre le casino	13
Le Bâtiment 7 apparaît dans le paysage	13
Le conseil d'arrondissement embarque	20
Reprise des négociations	22
La question des condominiums	25
Rebondissements	25
Ultimatum et victoire	28
 Première conclusion	 35
La force de l'ancrage local et de la diversité des tactiques	35
 Seconde conclusion	 39
Une victoire qui permet d'intensifier la lutte	39
 Épilogue	 42
De l'expropriation à l'appropriation	42
De quelques divergences avec les partenaires	45
Le mode de propriété	45
Le modèle démocratique	45
Le « faire soi-même »	46
Le rôle de la culture	46
Construire un espace social autonome dans une partie du Bâtiment 7	49
L'enjeu économique	50
Étendre notre rêve à la communauté	50
Dissiper les malentendus ?	50
Une autre façon d'envisager la vie de quartier et la politique	51
 Chronologie	 53

*Ils ne savaient pas que c'était impossible,
alors ils l'ont fait.*

Mark Twain

*Ceux qui se sont sagement limités à ce qui
leurs paraissait possible n'ont jamais
avancé d'un seul pas.*

Michel Bakounine

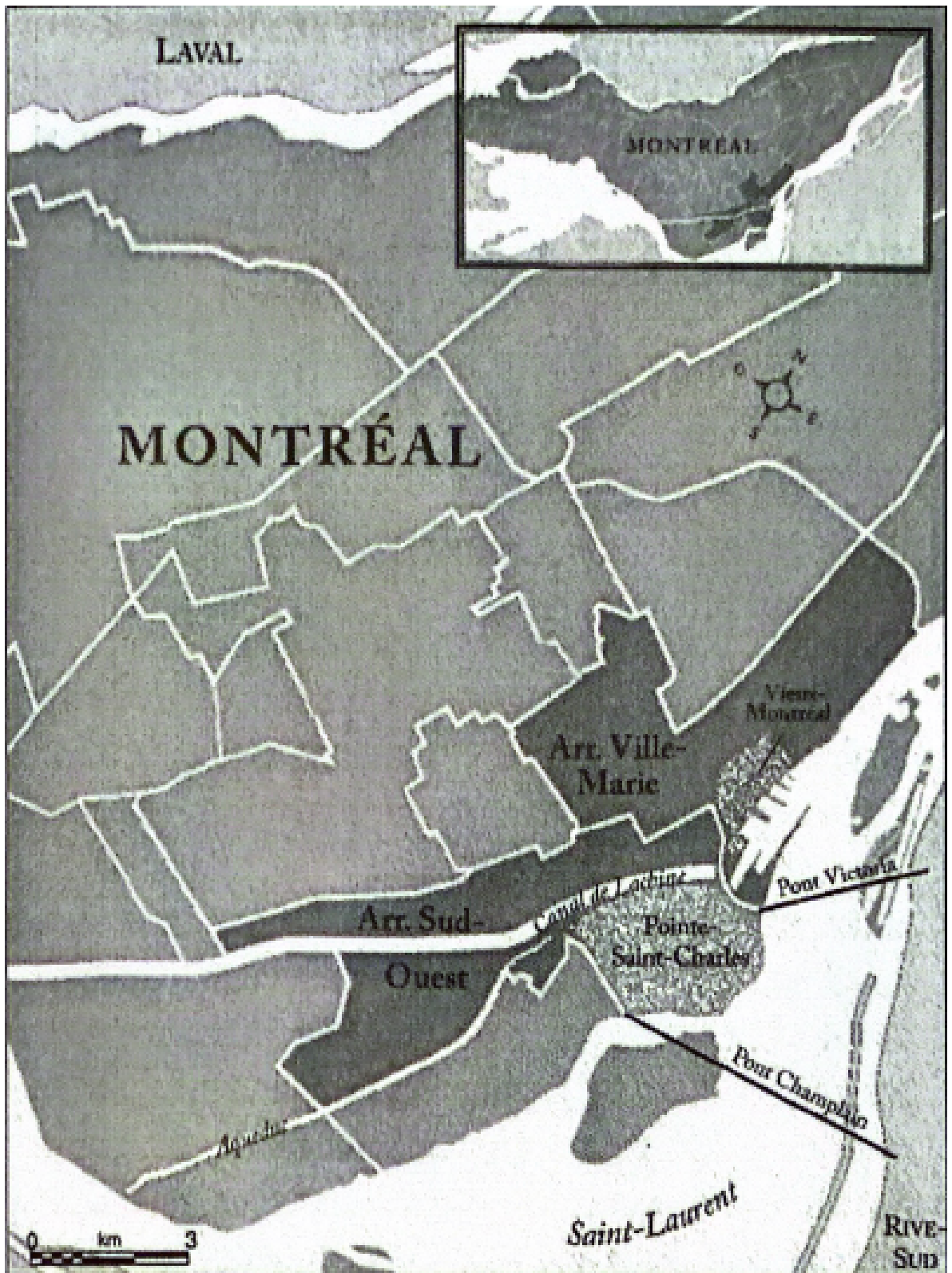
Introduction

L'histoire que vous allez lire relate la lutte populaire menée par une mosaïque d'organismes pour tenter d'orienter le réaménagement (la « requalification », comme disent les technocrates) d'un immense espace urbain adjacent au centre-ville de Montréal, dans le quartier Pointe-Saint-Charles. Peu de gens croiront à première vue que le mouvement sociopolitique de gauche de ce quartier ait pu réussir l'expropriation d'un bâtiment privé en vue d'en faire profiter la communauté locale. Pourtant, en octobre 2012, après trois ans et demi de mobilisation et d'action populaires passées largement inaperçues hors de l'arrondissement, l'Hôtel de Ville de Montréal entérinait un accord de développement global pour les anciens terrains du chemin de fer Canadien National qui incluait la cession gratuite à la communauté d'un ancien atelier ferroviaire de 8 300 mètres carrés, le Bâtiment 7 (B7). Voyons un peu cette histoire, qui préfigure peut-être une avenue nouvelle pour la résistance populaire.

Le Bâtiment 7 et ses enjeux

En 2002, la multinationale européenne Alstom, spécialisée en transport (le TGV) et en énergie, avise le Canadien National (CN) qu'elle cessera ses activités sur les terrains qu'elle lui loue à Pointe-Saint-Charles. C'est chose faite l'année suivante. Le CN décide alors de vendre ses vieilles installations, plus ou moins fortement contaminées par quelque 150 ans d'activités ferroviaires¹. À la même époque, la société d'État Loto-Québec envisage de déménager à Montréal même le casino qu'elle exploite sur l'île Notre-Dame, pendant que la Société du Havre — créée par le maire Tremblay et dirigée par l'ancien premier ministre du Québec Lucien Bouchard — trace ses propres plans pour revamper le secteur à l'ouest du Vieux-Port. Le groupe immobilier Mach, partenaire immobilier de la multinationale Saputo (dont L. Bouchard est l'un des administrateurs) présente une offre d'achat pour les terrains du CN. Dans le milieu des affaires montréalais, une grande idée prend forme... Le CN accepte l'offre d'achat du Groupe Mach, tandis que Loto-Québec choisit ce secteur pour installer ses machines à sous et un projet de centre de foires.

1. Voir la chronologie en fin de volume.



C'est en 2004 que débute la négociation entre le président du Groupe Mach, Vincent Chiara, et le CN. Mach acquerra finalement 20 bâtiments et 32, 5 hectares de terrain pour la somme mirobolante d'un dollar. En contrepartie, il devra décontaminer le site (au coût d'une douzaine de millions de dollars, selon des estimations préliminaires), mais seulement si l'usage des lieux l'exige, c'est-à-dire si le zonage passe d'« activités ferroviaires » à autre chose (habitation, commerce, industrie légère, etc.). La transaction se conclut en juin 2006.

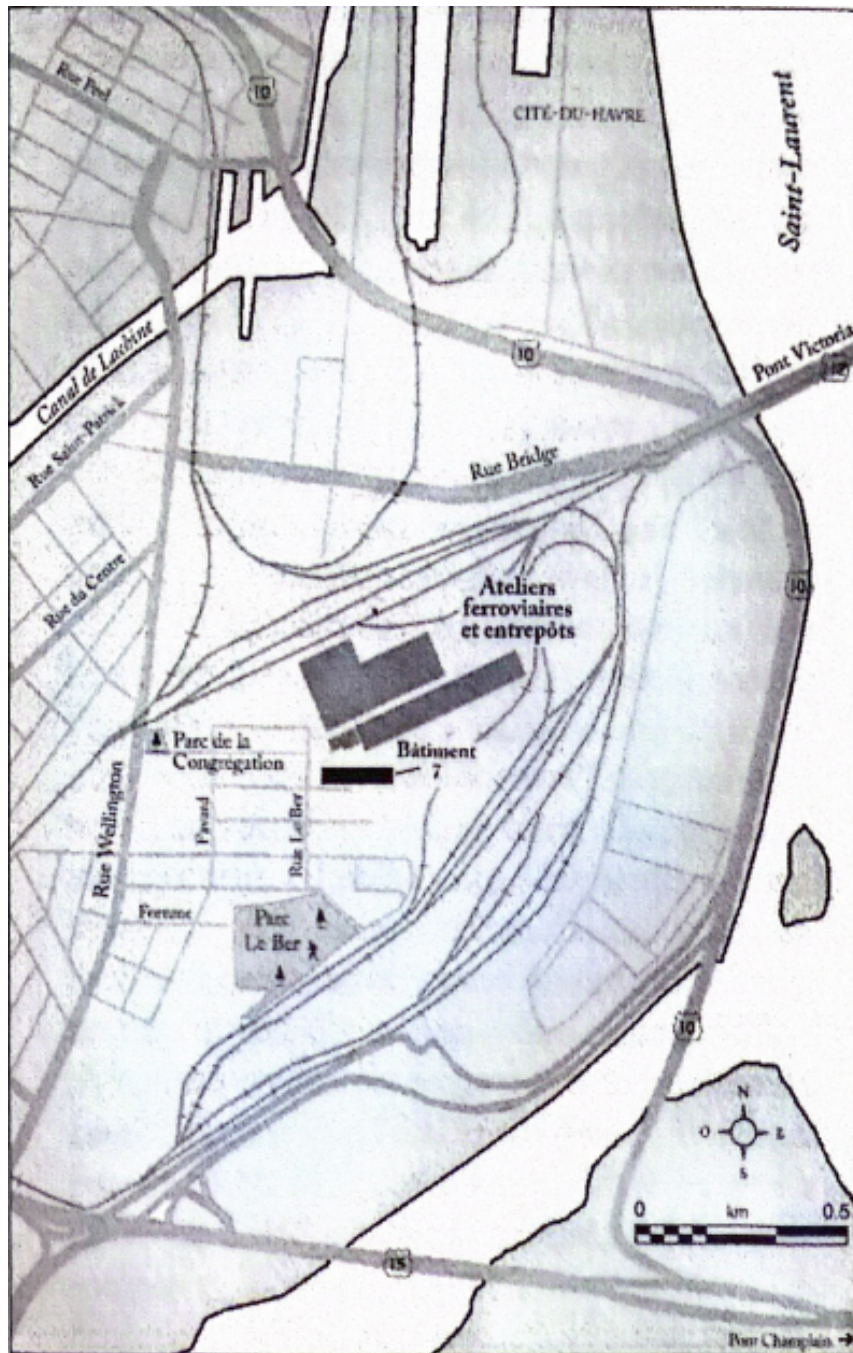
L'intention initiale de Vincent Chiara est de revendre environ le tiers du terrain, décontaminé, à Loto-Québec, pour 25 millions de dollars. Ses plans seront contrecarrés par une lutte populaire exemplaire qui forcera l'abandon du projet de déménagement du casino en mars 2006. Par la suite, il voudra démolir les anciens magasins de la compagnie de chemin de fer (le bâtiment numéroté « 7 » sur les plans) pour développer le terrain à sa guise. Le vaste bâtiment couvre près de 8 500 mètres carrés sur deux étages. Mais, là encore, le milieu communautaire s'interposera.

Le terreau de pointe-saint-charles

Pointe-Saint-Charles est connu pour être un quartier militant, progressiste, un laboratoire des mouvements urbains montréalais et québécois. Vieux quartier ouvrier ayant connu une désindustrialisation accélérée avec l'ouverture de la voie maritime vers les Grands Lacs à la fin des années 1950, « la Pointe » a vu s'organiser une résistance collective aux mauvaises conditions de vie. La Clinique communautaire de santé (ancêtre des CLSC), toujours en service, des services juridiques communautaires, un centre d'éducation populaire et plusieurs dizaines de coopératives d'habitation comptent parmi les réalisations locales les mieux connues.

Depuis la fin des années 1960, plusieurs générations d'organismes et de militant-e-s se sont succédé sur ce petit territoire de 14 000 habitants. Tout comme ses semblables ailleurs au Québec, le mouvement social local a suivi une longue trajectoire conduisant à une certaine « institutionnalisation », c'est-à-dire à une standardisation des pratiques, à un rapprochement avec l'État (notamment à travers les ententes de service), à une professionnalisation des intervenant-e-s et, globalement, à une perte d'autonomie face aux priorités de l'État. Néanmoins, à Pointe-Saint-Charles, on ne fait pas les choses comme ailleurs... Le mouvement local demeure l'un des plus militants à Montréal, et les enjeux de l'institutionnalisation y sont discutés ouvertement. Les groupes communautaires et les associations locales ne manifestent pas la timidité qu'on observe ailleurs, et leur table de concertation, Action-Gardien, est capable, contrairement à plusieurs de ses consœurs des autres quartiers, de prendre des positions politiques et de mener des luttes qui sortent du carcan de l'« action communautaire » imposé par l'État². Tout comme les autres composantes du mouvement au Québec, cependant, Action-Gardien est confrontée au défi de son renouvellement et de sa pérennité dans le contexte des années 2000, lequel est caractérisé par une radicalisation néolibérale de l'État et de l'économie capitaliste.

2. Action-Gardien rassemble plus de 25 groupes communautaires de Pointe-Saint-Charles. Elle existe depuis 1981 et est considérée comme l'une des tables de concertation montréalaises les plus militantes.



Pointe-Saint-Charles et les anciens terrains du CN

Depuis le début du XXI^e siècle, le quartier se bat principalement contre l'embourgeoisement, qui mine les efforts de justice et de solidarité sociale. Cette gentrification, engendrée par le désir de l'élite capitaliste d'agrandir le centre-ville de Montréal vers le sud et vers le fleuve, menace de coloniser Pointe-Saint-Charles. Projet de casino, de centre de foires et d'hôtel (2005-2006), réaménagement des anciens terrains du CN (2006-2012), embourgeoisement des abords du canal de Lachine (depuis 2001), construction de condominiums : tout cela a pour effet de modifier très rapidement la composition démographique, le paysage et l'atmosphère du quartier.

Dans ce contexte, l'apparition dans la Pointe du militantisme libertaire lié au courant altermondialiste et anticapitaliste qui a émergé au tournant du XXI^e siècle n'est pas tout à fait surprenante. Ce nouveau militantisme radical a réussi à s'inscrire dans la tradition de résistance du mouvement populaire du quartier et à ne pas s'y opposer. Cette capacité et cette volonté de cohabitation militante avec un mouvement préexistant ne peuvent que renforcer des convergences anticapitalistes et antiautoritaires, ce qui est une excellente chose.

Des collectifs de la mouvance libertaire, tels que la Rue Brique (2003-2007), la Pointe libertaire (depuis 2004), le Centre social autogéré (CSA, depuis 2007) et la Belle Époque (depuis 2011), sont actifs dans la communauté et entretiennent des liens plus ou moins serrés avec le réseau communautaire du quartier. Ces collectifs sont aussi en relation avec le mouvement anarchiste montréalais et québécois. Depuis les actions de 2005 de la Convergence des luttes anticapitalistes — comité logement (CLAC Logement), le pôle libertaire, qui comprend aussi des individus et des collectifs informels, s'est pas mal étendu (plus de monde, plus de projets) et a réussi à tisser des liens de confiance avec des groupes communautaires locaux. Par exemple, le CSA est membre observateur de la table de concertation communautaire Action-Gardien et, avec la Pointe libertaire, il figure au bottin des ressources communautaires *Pointe-Saint-Charles au bout des doigts*, sous la rubrique « groupes autogérés ».

L'étincelle venue du froid

Le 22 février 2009, une partie du toit du Bâtiment 7 (environ 15 % de la superficie totale) ploie sous le poids de la neige. Plutôt que de déblayer la toiture et de consolider la structure, Vincent Chiara, sans permis municipal, envoie des bulldozers pour raser cette partie du bâtiment.

Un comité local quasi spontané se forme alors, animé par la frustration des derniers mois, pour exiger rien de moins que la cession gratuite du bâtiment à la communauté. Ce comité deviendra rapidement le Collectif 7 à nous. Après presque quatre ans de lutte, il obtiendra les concessions suivantes :

- Le propriétaire cède gratuitement le Bâtiment 7 et son terrain ;
- Le propriétaire ajoute 1 million de dollars pour permettre une rénovation minimale du bâtiment ;
- Le propriétaire accepte de décontaminer les lieux à ses frais ;
- La Ville de Montréal acquiert une bande de terrain longeant le bâtiment pour y faire une ruelle publique non carrossable. De plus, la Ville s'engage à acheter et à aménager en parc, avant deux ans, une autre portion de terrain devant la partie du Bâtiment 7 appelée le *oil store* si le Collectif 7 à nous réussit à montrer la faisabilité d'un projet culturel dans cette partie de l'édifice.

Peu d'indices laissaient présager un tel résultat. La réaction spontanée de quelques résident-e-s du quartier au beau milieu de l'hiver 2009 aura joué le rôle d'étincelle dans ce qui allait devenir le « projet du Bâtiment 7 ». Celui-ci pourrait-il constituer un espace dont la flamme alimente de nouvelles configurations de la résistance, mais surtout de nouvelles façons d'aborder la vie en société ?

De la négociation comme élément de la lutte

Très souvent, dans les milieux de la gauche radicale, on mise sur l'effet spectaculaire d'un rapport de force avec l'État ou les capitalistes pour montrer les contradictions de classes et d'intérêts. Par le fait même, il est tentant pour eux de minimiser, en termes politiques et analytiques, la lutte et le travail militants « sur le terrain », souvent microlocaux, mais néanmoins nécessaires pour rendre les rapports de force effectifs et les inscrire

dans la durée. Émettons l'hypothèse que les confrontations face à face autour d'une table entre protagonistes font partie des moyens à utiliser pour maintenir ou même accentuer les rapports de force. On appelle cela des « négociations », et ce mot a mauvaise réputation dans la gauche radicale parce qu'on y retrouve inévitablement la notion de compromis (pourtant différente de la compromission).

Cela dit, c'est souvent avec raison que les militant·e·s sur le terrain se méfient des processus de négociation et de marchandage, notamment parce que les « représentants » des parties acceptent d'évoluer dans un cadre où la confidentialité, le secret et les tractations douteuses sont considérés comme normaux. Un exemple très significatif est la négociation de 2010 entre les représentant·e·s des 500 000 employé·e·s du secteur public québécois et les représentants de l'État. Résultat final : une baisse des salaires pour les cinq prochaines années. Dans ce type de négociation, la seule possibilité pour obtenir des augmentations salariales semble être liée à l'accroissement du produit intérieur brut (PIB) du Québec. Le wagon des salarié·e·s de l'État est manifestement accroché au train de la croissance capitaliste et de l'idéologie dominante (qui dit devoir créer la richesse avant de la distribuer). Ce genre d'accord peut donc être assimilé à une forme de compromission puisqu'il tend à conforter le point de vue de la partie adverse au détriment de l'autonomie du mouvement social.

Dans un tel contexte, la négociation est le moyen d'expression privilégié du rapport de force face aux pouvoirs politique et économique capitalistes. Devant le caractère offensif des gouvernements de droite, les leaders réformistes dans les mouvements sociaux cherchent à protéger leur image de « respectabilité sociale » et évitent de s'appuyer sur leurs bases militantes, d'où pourrait émaner un mouvement revendicateur plus radical. Les leaders n'envisagent donc que la négociation confidentielle, qui devient par le fait même élitiste et personnalisée. Cette coupure entre le leadership des mouvements sociaux et leur base populaire ne peut avoir que des effets démobilisateurs, voire susciter une certaine apathie. À l'abri des réactions de la base, des leaders syndicaux peuvent même reprendre le discours dominant et se vanter, par exemple, du petit nombre des grèves pour amadouer les ténors de la droite et pour prouver qu'ils sont des acteurs « responsables » qui contribuent à soutenir la croissance et la prospérité.

Nous voulons souligner pour notre part qu'il est possible d'utiliser l'instrument de la négociation dans une lutte radicale, pourvu que ce moyen soit soumis à une logique de transparence, de débats entre alliés et d'une bataille politique ouverte et contrôlée par la base. Pourvu aussi que la négociation ne soit pas la tactique prépondérante, mais plutôt un moyen soumis à d'autres. C'est ailleurs que doivent s'établir les bases du rapport de force. En fait, la négociation est un passage obligé de toute lutte, mais ne doit pas être considérée ni utilisée comme le moyen ultime de créer un rapport de force.

Dans le dossier du Bâtiment 7, il faut préciser que le Centre social autogéré (CSA), en tant que membre du Collectif 7 à nous, n'a pas voulu participer directement aux négociations avec le propriétaire de l'immeuble convoité. C'est Quartier Éphémère/Fonderie Darling, un autre membre du collectif, qui a assuré le fragile contact avec le propriétaire du Groupe Mach, Vincent Chiara. De toute façon, ce dernier s'est toujours montré très réticent à rencontrer « les militants chialeux » de cette cause. Amateur d'art contemporain, il a « consenti » à s'asseoir avec Quartier Éphémère/Fonderie Darling, envisageant d'accroître son capital culturel en s'associant à un tel organisme. En ce qui concerne les négociations avec l'arrondissement du Sud-Ouest, c'est la table de concertation communautaire Action-Gardien qui a assuré l'essentiel du lobbying et des négociations, et tiré parti de ses contacts avec les élu·e·s et de son statut de table de quartier représentant la communauté.

Faire coalition : un défi

Le Centre social autogéré a été créé en 2007 dans la foulée d'une assemblée publique organisée par la Pointe libertaire pour développer des idées de projets autogérés préfigurant la société dans laquelle nous voulons vivre.

Le projet social et politique du Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles s'inspire du mouvement des centres sociaux qui s'est implanté à partir des années 1970, surtout en Europe³. On en recense des dizaines, notamment en Italie, en Grèce, en Espagne, en France, en Belgique, en Suède et en Allemagne. Ce mouvement

3. « Principes du Centre social autogéré », en ligne : <www.centresocialautogere.org/fr/content/principes-du-centre-social-autog%C3%A9r%C3%A9-1>.

essentiellement libertaire préconise souvent le squat et l'action directe comme moyens de s'appropriier des lieux pour y faire vivre des projets autonomes, autogérés, et pour contester par le fait même le système capitaliste.



Bannière du Centre social autogéré. Une bannière similaire est déployée sur la façade du Bâtiment 7 par les militants en août 2010. [CSA]

Pour le CSA, la pression populaire par l'action directe est essentielle. Toutefois, il a fait le pari qu'il était possible d'agir conjointement avec d'autres acteurs ayant une vision différente de la sienne sur l'action politique.

Le Collectif 7 à nous a donc pris la forme d'une coalition particulièrement hétérogène, mais dont les membres partageaient le même objectif général : obtenir gratuitement un bâtiment. Tout au long de la lutte, d'importantes discussions stratégiques ont eu lieu en son sein. Le tour de force du collectif est d'avoir réussi non seulement à ne pas éclater, mais en plus à gagner.

L'insertion du CSA dans une coalition large n'a pas été un long fleuve tranquille. Des effets plus ou moins attendus se sont manifestés : lassitude face aux processus bureaucratiques, démobilisation des militant-e-s, une certaine perte de radicalisme, etc. Au-delà de ces réalités concrètes, cette nouvelle complexité des échanges et des liens entre diverses organisations locales amènera sans doute le CSA à repousser les limites et à restituer la radicalité politique libertaire dans les luttes de convergence. Nous y reviendrons plus loin.

* * *

Le point de vue exprimé dans ce livre est celui de quelques personnes liées au collectif La Pointe libertaire ou au Centre social autogéré de Pointe-Saint-Charles⁴. Durant la lutte, l'une et l'autre ont souvent été des acteurs directs, parfois un peu « fantomatiques » (relayant des nouvelles sur leur site Internet) et quelquefois « fouteurs de merde », notamment en publiant des analyses et des opinions tranchées vis-à-vis de certains adversaires.

L'analyse qui suit n'est donc pas nécessairement partagée par les autres membres du Collectif 7 à nous ou par les autres acteurs locaux qui prendront bientôt possession de l'immense bâtiment de 8 300 mètres carrés. Nous avons voulu montrer ici les possibilités d'alliance dans la diversité. Nous aimerions que cette lutte puisse inspirer d'autres organisations radicales, des mouvements sociaux, et que de telles formes de lutte et de mouvements se répandent.

4. De la Pointe libertaire (en ordre alphabétique), Anna Kruzynski, Pascal Lebrun, Marcel Sévigny et Marco Silvestro ont collaboré à la rédaction. Tous sont impliqués dans le projet du Centre social autogéré. Une autre militante du CSA, Judith Cayer, a aussi participé à l'écriture.

Historique de la lutte

Lorsque la table de concertation communautaire Action-Gardien a demandé à la Ville de Montréal de se porter acquéreuse des terrains du CN, en 2004, à la suite de la fermeture des ateliers d'Alstom, rien ne laissait présager qu'une lutte pour l'obtention du Bâtiment 7 deviendrait le point de mire et le symbole de la résistance populaire dans la partie sud-est de Pointe-Saint-Charles.

L'effet catalyseur de la bataille contre le casino

La Ville, bien entendu, a immédiatement rejeté l'idée d'exproprier l'une des compagnies canadiennes les plus importantes, une ancienne société de la Couronne (ce qui signifie pourtant que les terres en question étaient publiques avant la privatisation du CN en 1995).

L'année suivante, au printemps 2005, Action-Gardien, pressée par des libertaires, a organisé la lutte populaire contre le déménagement du Casino de Montréal sur les terrains du CN, lutte qu'elle a coordonnée jusqu'à la victoire de mars 2006¹. Il n'est pas inutile de rappeler les moments forts de cette bataille entre David et Goliath. Tous les acteurs politiques appuyaient ce vaste projet récréotouristique, piloté par Loto-Québec, mais les militant-e-s ont su exploiter à leur profit les quelques voix discordantes provenant du ministère de la Santé à propos des effets néfastes du casino sur la population locale. Par ailleurs, la Direction de la santé publique de Montréal, avec un rapport dévastateur sur le projet, a été l'allié institutionnel le plus important de la communauté de Pointe-Saint-Charles. La pétition recueillant les signatures d'une majorité absolue de résident-e-s du quartier montre l'appui massif à la lutte contre le casino. Résultat : le partenaire de Loto-Québec, le Cirque du Soleil, qui se targue dans sa « publicité sociale » de créer le consensus dans les communautés où il souhaite s'installer, a retiré son soutien. En somme, une combinaison de stratégie politique et de mobilisation, couplée aux erreurs de marketing politique de Loto-Québec, a fini par avoir raison du projet de cette institution gouvernementale vouée au profit et à l'aliénation sociale par le jeu.

La bataille contre le déménagement du casino a touché directement le nouveau propriétaire des terrains du CN, Vincent Chiara. Dans une entente, la société d'État Loto-Québec avait offert à ce dernier 25 millions de dollars pour une partie des terrains afin d'y implanter un centre de foires internationales. En plus des millions de dollars de fonds publics qui s'envolaient, l'abandon subséquent du projet constitua une défaite de première classe pour Vincent Chiara face aux forces populaires du quartier.

Le Bâtiment 7 apparaît dans le paysage

Après la victoire contre le déménagement du casino, Action-Gardien continua de réclamer que la Ville achète le terrain. Mais un obstacle supplémentaire s'était ajouté : Vincent Chiara était devenu entre-temps un important contributeur à la caisse électorale du maire de Montréal, Gérald Tremblay². Celui-ci pouvait-il exproprier un partisan de cette envergure ? Le maire refila la patate chaude à l'arrondissement du Sud-Ouest, évitant ainsi de prendre clairement position.

1. Outre le déménagement du casino depuis l'île Notre-Dame le projet prévoyait un chapiteau permanent pour le Cirque du Soleil, une marina et un quai des artistes, un hôtel de luxe et un centre de foires internationales. Pour une description et une analyse détaillées de cette lutte, voir Marcel Sévigny, *Et nous serions paresseux ? Résistance populaire et autogestion libertaire*, Montréal, Écosociété, 2009, chapitre 2. Voir aussi La Pointe libertaire, *Retour sur la lutte contre le déménagement du Casino de Montréal*, brochure, Éditions de la Pointe libertaire, 2011.

2. M. Chiara a organisé une activité de financement au bénéfice d'Union Montréal, le parti politique du maire Tremblay, chez lui, à Laval, en août 2005, qui a recueilli le maximum d'argent permis par la loi, soit 54 000 dollars.

À partir du moment où Vincent Chiara est devenu officiellement propriétaire des anciens terrains du CN, en 2006, les infractions aux règlements municipaux se sont multipliées. Devant l'indifférence de la mairesse de l'arrondissement du Sud-Ouest de l'époque, Jacqueline Montpetit, et des fonctionnaires responsables de l'aménagement, l'inquiétude des résident-e-s et de la table Action-Gardien n'a fait que s'accroître. Elle s'exprimait notamment lors des périodes de questions des citoyens aux assemblées mensuelles du conseil d'arrondissement.

En novembre 2008, un immense brasier consume durant trois jours l'une des deux *locoshops* des anciens terrains du CN³. La compagnie J. C. Fibers y entreposait des tonnes de papier, sans permis et, il va sans dire, sans assurances, une situation que les résident-e-s avaient dénoncée à quelques reprises. Certain-e-s militant-e-s du quartier soupçonnent que cette perte patrimoniale majeure résulterait d'un incendie criminel. Avant l'incendie, la compagnie s'était vue sommée de vider le bâtiment de son contenu. Mais le marché du papier de recyclage s'étant effondré, ces militant-e-s se disent qu'il était peut-être plus facile pour elle de s'en débarrasser autrement. Il n'y aura aucune suite à ces allégations⁴. Mais chose certaine, l'incendie a accru les craintes et les récriminations de la population face au propriétaire des bâtiments. Celui-ci a d'ailleurs intenté des poursuites en diffamation contre le quotidien *La Presse* à la suite de la parution d'articles sur cet incendie.

En plus de ses questions habituelles au conseil d'arrondissement, Action-Gardien choisit de diversifier ses pressions pour s'assurer que le développement futur des anciens terrains du CN se fasse selon les besoins exprimés par la communauté. Ainsi, elle lance en 2006 un processus populaire d'aménagement pour élaborer un plan d'ensemble qui répondrait aux désirs des habitant-e-s du quartier plutôt qu'à ceux des promoteurs immobiliers. Ce processus de planification citoyenne est présenté aux autorités de l'arrondissement du Sud-Ouest ainsi qu'au propriétaire en décembre 2007. Si on attend toujours la réponse de ce dernier, on peut apprécier celle des autorités municipales : plutôt que de recevoir ce plan auquel plus de 130 personnes ont participé (alimentées bénévolement par une dizaine d'expert-e-s), la Ville mandate l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) pour mener une... consultation, quant aux éléments éventuels d'un... plan d'ensemble ! Autrement dit, la démarche participative d'Action-Gardien, provenant des habitant-e-s et de leurs organisations civiles, n'était pas assez impartiale ni transparente. Il est vrai que le propriétaire des terrains, les promoteurs immobiliers et l'arrondissement n'y ont pas participé. Ils n'ont toutefois qu'eux-mêmes à blâmer, car ils furent invités.

3. Une locoshop est un bâtiment dans lequel un train peut entrer pour y être réparé. Il y en avait deux sur ce site, munies de plusieurs entrées et voies ferrées parallèles.

4. Jamais la police n'a fait de rapport public sur l'incident, et une demande d'accès à l'information par deux militants a été rejetée au motif qu'il fallait l'accord du propriétaire.



Bâtiment 7 — Élévation sud — Partie A (*à l'avant de l'immeuble*)
Espace prévu pour le Centre social autogéré [Benoit Muylderman, 2009]

En l'occurrence, le mandat donné à l'OCPM est inhabituel. Les consultations publiques se font normalement autour du projet déjà très élaboré d'un promoteur. Autrement dit, avant que les résident·e·s du coin puissent s'exprimer, les projets sont généralement très avancés, et leurs fondements ne peuvent être modifiés. Un projet de condos soumis à la consultation publique restera un projet de condos, point final. On pourra toujours changer le nombre d'unités ou l'essence des arbres qui seront plantés, mais sans plus. Dans le cas des terrains du CN, cependant, l'OCPM reçoit le mandat de « solliciter des idées » pour l'aménagement du site et de viser l'établissement d'un plan d'ensemble par le biais d'un « comité de suivi » réunissant à la fois le propriétaire, les promoteurs immobiliers, la table de concertation du quartier et d'autres acteurs locaux. Le plan d'ensemble sera ensuite soumis à la consultation publique suivant le processus. Le quartier a donc réussi à faire bouger la Ville de Montréal afin d'avoir la possibilité réelle d'influencer le réaménagement des terrains.

La première séance de présentation des idées se tient le 22 octobre 2008, dans une salle bondée. Elle doit être suivie de deux autres séances, en décembre. Mais, entre-temps, deux coups de théâtre : d'abord, un décret d'expropriation provenant du gouvernement du Québec et touchant environ 40 % des terrains du CN (incluant une *locoshop*) au profit de l'Agence métropolitaine de transport (AMT); ensuite, quelques semaines plus tard, l'incendie de ladite *locoshop*. L'OCPM annonce donc le report de ses séances de décembre; elles se tiendront finalement dans une atmosphère crispée les 15 et 17 janvier 2009.



Bâtiment 7 — Élévation sud — Parties B1-B2
Services de proximité, ateliers (culture, technique et multimédia) [Benoit Muylderman, 2009]

Dans ce contexte, le Centre social autogéré (CSA), qui se mobilisait depuis déjà plusieurs mois en vue de l'occupation d'un immeuble désaffecté dans le quartier, est venu réclamer l'un des édifices des terrains du CN : le Bâtiment 7, aussi appelé « anciens magasins des installations ferroviaires ». Présentées lors des séances de l'OCPM de janvier 2009, les premières esquisses d'aménagement résidentiel du promoteur immobilier Samcon prévoient la démolition du Bâtiment 7. Cela va nettement dans le sens des intentions de Vincent Chiara, qui n'a jamais caché sa volonté de se débarrasser de l'immeuble, honteusement soutenu sur ce point par l'organisme Bâtir son quartier⁵. Mais la proposition fait sursauter des militant-e-s : au conseil d'arrondissement du 4 février suivant, ils et elles demandent formellement à la mairesse Jacqueline Montpetit que le bâtiment soit exproprié au profit de la communauté. La mairesse refuse sur-le-champ et sans aucune explication. Visiblement, les élu-e-s et les fonctionnaires continuent de soutenir les intérêts du propriétaire, et les résident-e-s s'en rendent bien compte, même si la plupart ne sait pas que la mairie locale loge dans un immeuble appartenant en partie au Groupe Mach, qui en assume la gestion complète⁶. Tout baigne donc dans l'huile pour le proprio Vincent Chiara, qui a besoin d'obtenir de l'arrondissement un changement de zonage pour poursuivre son projet de développement.

Durant l'hiver 2008-2009, des chutes de neige record font augmenter la pression qui s'exerce sur l'arrondissement. En effet, les collecteurs de la Ville ne suffisant plus, les terrains de Vincent Chiara sont réquisitionnés pour accueillir la neige ramassée dans les rues de Montréal. Des centaines de camions circulent nuit et jour dans le quartier, ce qui fait encore grimper d'un cran la frustration des résident-e-s. Action-Gardien lance une campagne contre le camionnage dans les secteurs résidentiels. Telle est la conjoncture, assez explosive, lorsque Vincent Chiara en rajoute une couche et fait démolir par bulldozer une partie du Bâtiment 7, épisode relaté au chapitre précédent.

5. Bâtir son quartier est un groupe de ressources techniques (GRT) au service de projets de coopératives d'habitation et d'économie sociale. Ce « développeur » communautaire, qui se présente volontiers comme un représentant du milieu, négocie systématiquement en catimini avec les instances gouvernementales et les promoteurs, ce qui le place souvent en porte-à-faux par rapport aux revendications locales.

6. La mairesse Montpetit a signé, en 2007, un bail de 10 ans pour ces locaux. Voir La Pointe libertaire, « Qui sont Vincent Chiara et le Groupe Mach ? », 2009, en ligne : <www.lapointelibertaire.org/node/820>.



Bâtiment 7 — Élévation sud — Parties B3-B4
Espace prévu pour ateliers d'artistes (Fonderie Darling) [Benoit Muylderman, 2009]

Inquiété-e-s par ce nouvel acte de vandalisme « légal », quelques résident-e-s du quartier⁷ lancent l'idée d'organiser un réel processus d'appropriation du bâtiment, où se dérouleraient des activités sociales, artistiques, communautaires, politiques et écologiques. D'autres résident-e-s dénoncent le saccage du bâtiment. Une rencontre a lieu, un nouveau groupe apparaît. Le Comité (bientôt Collectif) 7 à nous, dont le nom affirme que le bâtiment doit appartenir à la communauté, est formé principalement du Centre social autogéré, de la table Action-Gardien et de Quartier Éphémère/Fonderie Darling. Assez rapidement s'ajouteront le Club populaire des consommateurs, un architecte engagé, Mark Poddubiuk, Natacha Alexandroff, de la Société d'histoire de Pointe-Saint-Charles, et la corporation de développement économique communautaire locale, le RESO. La revendication du collectif est simple : *le Bâtiment 7 doit être remis aux normes du Code national du bâtiment par le propriétaire puis cédé gratuitement à la communauté.*

Cet objectif, ce mot d'ordre, donne un tour plus radical à la lutte, mais celui-ci prendra un certain temps à s'imposer dans les esprits. Imaginez ! Obliger un propriétaire privé, un capitaliste arrogant proche du pouvoir municipal, à céder gratuitement une de ses propriétés, à ses frais ! Sans que le milieu en ait encore pleinement conscience à ce moment-là, les choses viennent de prendre une nouvelle teinte. On pourrait dire que la dynamique militante s'engage plus franchement sur une voie offensive. Cela se fera sentir lors des nouvelles consultations publiques, en septembre 2009.

Au début, le Centre social autogéré s'implique modérément dans les débats du Collectif 7 à nous. En effet, à cette époque, des dizaines de militant-e-s du CSA préparent l'occupation de l'édifice Seracon dans Pointe-Saint-Charles, au bord du canal de Lachine. Plus de 500 personnes participent à l'ouverture du squat, le 29 mai 2009. Le lendemain, l'expulsion violente des occupant-e-s⁸ provoque une manifestation spontanée d'environ 300 personnes (qui s'emparent brièvement d'un autre édifice), et une autre de 150 personnes lors de la réunion du conseil d'arrondissement du 2 juin. Visiblement aux abois ce soir-là, la mairesse Jacqueline Montpetit impose l'« état de siège » policier à la séance du conseil en faisant appel au Groupe tactique d'intervention (antiémeute) de la police de Montréal⁹. Les portes ne sont ouvertes qu'à la dernière minute et les citoyen-ne-s qui entrent sont systématiquement fouillé-e-s. La salle est tout de même bondée, les échanges sont acrimonieux, et la mairesse exaspérée lève la séance unilatéralement pour un moment.

C'est à la suite de cet épisode que le CSA se réaligne et qu'il s'engage, en septembre 2009, lors des nouvelles consultations publiques sur le dossier des anciens terrains du CN, à soutenir activement la demande populaire pour l'obtention du Bâtiment 7. Ces nouvelles consultations consacrent le fossé qui existe entre le propriétaire des terrains et le quartier. L'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) indiquera dans son rapport que le « lien de confiance » entre le propriétaire et les citoyen-ne-s s'est rompu. Dans l'atmosphère de pourrissement des rapports entre le pouvoir politique local et les résident-e-s, l'arrondissement se garde d'octroyer un permis de démolition pour le Bâtiment 7, celui-ci faisant désormais l'objet d'une vive controverse et d'une surveillance de la part du milieu local. À deux mois des élections municipales, la mairesse de l'arrondissement veut éviter les querelles avec la population, et ce, même si elle-même ne sollicite pas un nouveau mandat. En fait, elle a passé le relais à son attachée politique. Mais c'est trop peu, trop tard, et celle-ci sera battue.

Le conseil d'arrondissement embarque

Aux élections de novembre 2009, la donne politique change : l'arrondissement compte maintenant trois élu-e-s de Vision Montréal (dont le maire d'arrondissement), une élue Projet Montréal et un seul pour Union Montréal, l'ancienne équipe au pouvoir. Les nouveaux, plus ouverts aux revendications citoyennes, semblent un peu moins frileux et moins dévoués aux seuls intérêts du milieu des affaires et des promoteurs immobiliers.

7. Entre autres Natacha Alexandroff, de la Société d'histoire de la Pointe, Marcel Sévigny, qui milite à la Pointe libertaire et au CSA, et Caroline Andrieux, fondatrice et directrice de Quartier Éphémère/Fonderie Darling, un lieu de création artistique.

8. Le commandant Jean-Ernest Célestin, du SPVM, transforme la séance de négociation prévue avec le CSA en une attaque sournoise par des policiers armés jusqu'aux dents pour évincer les occupant-e-s.

9. Rappelons qu'en 2005, sous le règne de Jacqueline Montpetit, le conseil d'arrondissement avait été envahi par des militant-e-s de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC) qui dénonçaient la « condoïsation » galopante. Les élu-e-s avaient fui la salle du conseil et demandé l'intervention de la police.

L'élue de Projet Montréal, par exemple, est une ancienne travailleuse communautaire du quartier qui participe à la plupart des événements publics de la table Action-Gardien et du CSA.

Mais attention, ce réalignement politique « plus prometteur » ne préfigure pas une victoire automatique, loin de là. D'autant que les recommandations contenues dans le rapport de l'Office de consultation publique ont été particulièrement décevantes au regard des enjeux présentés par les résident-e-s et les groupes du quartier 10. Par la suite, les élu-e-s sont tenté-e-s de reprendre les positions « molles » de l'OCPM, qui a, entre autres, pratiquement ignoré l'enjeu du Bâtiment 7. Mais les militant-e-s du quartier¹⁰ veillent au grain et font rapidement savoir au nouveau maire, Benoit Dorais, qu'ils et elles ne céderont rien.

Dans cette conjoncture politique postélectorale du printemps 2010, et après plusieurs mois de discussions et de pressions, les élu-e-s du Sud-Ouest finissent par pencher définitivement en faveur des cinq revendications clés de la table Action-Gardien concernant le site des anciens ateliers du CN :

- Réaliser immédiatement l'accès via la rue Marc-Cantin pour tout le camionnage requis par l'exploitation du site et ne pas toucher au parc de la Congrégation.
- Interdire tout usage industriel entraînant des nuisances dans le milieu de vie et favoriser des activités industrielles innovantes et accessibles aux gens du quartier.
- Assurer la poursuite du quartier résidentiel incluant des logements variés pour tous – dont un maximum de logements sociaux -, équipements, services, parcs, transport en commun.
- Garantir que le Bâtiment 7 sera cédé à la communauté pour la réalisation de projets communautaires, sociaux, culturels.
- Inclure les citoyens aux différentes étapes de modification et de précision du projet et présenter publiquement le projet modifié à la population, avant son adoption¹¹.

C'est à partir de ce moment que le Bâtiment 7 devient un enjeu de quartier et non plus simplement la revendication d'un obscur collectif. Le dossier prend de plus en plus de place et devient, au fur et à mesure que les autres revendications sont satisfaites, le principal enjeu autour duquel se cristallise le rapport de force entre le propriétaire et les militant-e-s du quartier. Vincent Chiara ne songe plus à la démolition du bâtiment ; son objectif est désormais de tirer le meilleur profit possible de l'édifice en le vendant. Pour le Collectif 7 à nous, le bâtiment revient de droit à la communauté, gratuitement. Le fossé est large. Les militant-e-s du Centre social autogéré en sont conscient-e-s et préparent le terrain d'intervention. Au printemps 2010, une quarantaine de ces militant-e-s tiennent une journée de réflexion en vue d'élaborer un plan d'action stratégique pour récupérer le bâtiment. La police est de faction devant le lieu où se réunit le CSA et suit, à la fin de la rencontre, une petite manifestation jusqu'au Bâtiment 7. Sur place, un cordon de policiers attend, fusil lance-grenade à la main. Visiblement, on craint une nouvelle occupation de bâtiment dans Pointe-Saint-Charles.

Peu après, la surveillance policière se reporte sur une autre activité de la table Action-Gardien, qui organise une manifestation familiale au parc de la Congrégation. L'appel pour l'événement annonçait une « surprise »... Il y a des voitures de patrouille garées dans les ruelles et partout autour du parc. Tout ça pour... la plantation d'un rosier. Cette présence policière massive exacerbe les tensions avec les militant-e-s du quartier. Le CSA en Action-Gardien viennent dénoncer les agissements de la police devant les élu-e-s et le commandant du poste de quartier, réunis au conseil d'arrondissement. Ils reçoivent l'appui de la conseillère Sophie Thiébaud, du parti Projet Montréal. M^{me} Thiébaud n'a jamais caché sa sympathie pour le CSA ni son soutien dans le dossier du Bâtiment 7. Elle interpele le commandant du poste, lui disant que, présente sur les lieux, elle n'a pas apprécié l'intervention.

Cette action sera efficace, car elle oblige les élu-e-s et le maire à se distancier de la police (sans toutefois la dénoncer). Le maire Dorais accentue l'engagement de l'arrondissement dans le litige. Il se rend compte que l'opposition entre Vincent Chiara et le milieu militant s'envenime sur le terrain plutôt que de mener à des

10. À titre d'exemple, l'OCPM écrit : « Dans l'état actuel de son analyse, la commission est d'avis que le parc de la Congrégation pourrait être sauvegardé », alors que la position unanime des intervenants locaux est de le conserver intégralement. Rapport de consultation publique, 11 décembre 2009, en ligne : <http://ocpm.qc.ca/sites/ocpm.qc.ca/files/rapports/Rapport_ateliers_CN.pdf>, p. 41.

11. Action-Gardien, « Nos points incontournables », en ligne : <<http://actiongardien.org/node/922>>.

négociations quant à l'avenir du Bâtiment 7. Il décide de rencontrer les acteurs du milieu, dont le CSA, afin, dit-il, de mieux saisir la dynamique des forces en présence. C'est durant cette période que les militant-e-s du CSA réalisent que l'arrondissement n'avait pas fait jusque-là de réels efforts pour arriver à un accord de développement global pour les anciens terrains du CN. Vincent Chiara jouissait encore, semble-t-il, de l'appui tacite de deux ou trois fonctionnaires importants de la Division de l'aménagement urbain et du service aux entreprises (DAUSE). Le maire annonce donc à la réunion du conseil d'arrondissement de mai 2010 que son objectif est qu'un tel accord soit conclu le 1^{er} septembre, et que la signature de celui-ci est conditionnelle à l'obtention du Bâtiment 7 par la communauté. Cette prise de position est révélatrice. Elle signale que l'arrondissement passe de la neutralité à une position plus favorable aux revendications des militant-e-s. Et elle a pour effet de relancer les négociations entre le Collectif 7 à nous et Vincent Chiara.

À partir de ce moment, Chiara n'a plus le choix : s'il veut réaliser des profits sur ses terrains et installations, il doit s'entendre avec la communauté locale. Et l'arrondissement ne le soutient plus de façon inconditionnelle. Cet épisode marque un tournant : le Collectif 7 à nous et les autres acteurs du quartier disposent maintenant d'un levier supplémentaire. Depuis que la lutte a été gagnée, plusieurs personnes demandent aux membres du CSA : mais comment avez-vous réussi à obtenir autant du propriétaire ? Il est clair que, du moment où les élu-e-s de l'arrondissement ont mis leur poids dans la balance, le gros bout du bâton a changé de mains. Habituellement, les élu-e-s et les fonctionnaires de l'aménagement urbain sont au service des promoteurs. Dans le cas qui nous occupe, grâce à une conjoncture politique favorable, le CSA et le collectif ont en quelque sorte obligé les élu-e-s — et ils le leur rappelleront souvent par la suite — à se positionner en faveur des résident-e-s.

Reprise des négociations

Les négociations entre le Collectif 7 à nous et le propriétaire prennent donc une nouvelle tournure à la fin de l'été 2010. Parallèlement, les revendications d'Action-Gardien au sujet du camionnage lourd, de la protection du parc de la Congrégation, etc., sont soutenues par l'arrondissement. Rapidement, le maire Dorais se rend compte que l'échéance du 1^{er} septembre ne sera pas respectée, notamment parce que les fonctionnaires locaux n'ont pas encore compris qu'ils doivent changer d'attitude dans le dossier du Bâtiment 7. La « machine », c'est-à-dire les fonctionnaires responsables du dossier, semble lente à prendre le virage politique pris par le maire et les élu-e-s. De plus en plus, une partie de la pression populaire va s'exercer directement sur les fonctionnaires, notamment le directeur de la DAUSE.

Le CSA organise en août une soirée cinéma avec dévoilement d'une immense bannière sur le Bâtiment 7 pour montrer, entre autres, qu'il peut entrer à sa guise dans l'édifice, malgré la présence de gardes de sécurité. Peu après, en septembre, un « marché à prix libre » est tenu sur le terrain du propriétaire : vêtements et nourriture y sont donnés ou échangés. Le patron du Groupe Mach s'impatiente et demande à la police d'empêcher le Centre social autogéré de tenir ses événements sur son terrain. Mais le commandant du poste local ne sait plus trop comment traiter le CSA. Depuis l'éviction du squat en mai 2009, il a été entraîné en déontologie et pris à partie à la réunion du conseil d'arrondissement à quelques reprises, avant de voir les élu-e-s appuyer le projet du Bâtiment 7... Cela mène à une situation cocasse. Les élu-e-s, à l'initiative du maire, accordent au CSA un permis d'occupation de l'espace public devant le B7 afin de calmer le jeu. Sauf que le CSA n'occupe pas l'espace public, mais bien l'espace privé du Groupe Mach. Dans une conversation téléphonique avec le maire, un porte-parole du CSA affirme ne pas vouloir de permis. Le maire rétorque qu'il connaît l'idéologie du centre et qu'il a lui-même dit au commandant de la police que « ce n'est pas l'habitude de ces gens-là de demander des permis, surtout pour quelque chose qui, selon eux, leur appartient ».

Un avis de recherche à l'effigie de Vincent Chiara est placardé dans le quartier. Des tracts sont distribués jusque dans ses bureaux. Une manifestation-spectacle intitulée « On est tanné-e-s d'être dans la rue ! Pressons le citron ! », avec café et soupe, est organisée le 2 novembre en marge de la séance du conseil d'arrondissement et rassemble environ 125 personnes, malgré le temps froid. Encore une fois, la salle du conseil est bondée, et les élu-e-s doivent travailler sur un fond sonore revendicateur. Trois jours plus tard, une manifestation conjointe

(Collectif 7 à nous et Action-Gardien) et une prestation artistique se tiennent en face du Bâtiment 7 ; le tout se termine à la vieille banque, au 1900, rue Wellington. Là encore, entre 100 et 125 personnes s'y pressent.

Le seul véritable blocage dans le dossier des terrains du CN concerne désormais le Bâtiment 7, le reste de l'accord de développement étant pratiquement scellé. Dans les rencontres de négociation, le propriétaire est contraint de fournir un bilan réel de ses coûts d'exploitation, car il continue à insister pour vendre le bâtiment. Les recherches du Collectif 7 à nous montrent qu'il tente de déclarer des frais d'entretien et des taxes qu'il n'a jamais payés. Les militant-e-s sentent qu'il ne négocie pas sérieusement et qu'il continue à croire à une autre solution que la cession du bâtiment. Devant cette attitude, le Collectif 7 à nous change de tactique et exige que le bâtiment soit cédé gratuitement et immédiatement, et non plus au terme d'un bail de cinq ans, comme on l'envisageait alors : l'objectif est maintenant de se débarrasser du propriétaire le plus rapidement possible.

RECHERCHE
POUR DETTE ENVERS
POINTE-SAINT-CHARLES

★
VINCENT CHIARA

CONNU COMME
PRESIDENT DU
GROUPE MACH
ET
PROPRIETAIRE
DES ANCIENS
ATELIERS DU CN
A PTE-ST-CHARLES

★



RÉCOMPENSE
(SVP LE LIVRER AUX BUREAUX DE LA MAIRIE DU SUD-OUEST)

A QUI SAURA LUI FAIRE ENTENDRE RAISON
LE "BATIMENT N° 7" :
100,000 p² POUR DES ESPACES ET
DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

« Avis de recherche » placardé dans Pointe-Saint-Charles à l'automne 2010. [Anonyme]

Bien que l'échéance du 1er septembre 2010 soit dépassée depuis plusieurs mois, le maire fait montre de patience, sachant que l'arrondissement est en position de force quant au changement de zonage que veut obtenir Vincent Chiara. Conscient de ce pouvoir et de sa lancée, le Collectif 7 à nous revient constamment à la charge aux séances du conseil d'arrondissement, et entre les séances, afin de maintenir la pression, pendant une période qui va durer plusieurs mois.

La question des condominiums

Dans la confusion des tractations surgit une nouvelle exigence. En esquisant les aménagements extérieurs autour du bâtiment, l'architecte membre du Collectif 7 à nous découvre en avril 2011 qu'une partie des condominiums projetés par le promoteur Samcon est beaucoup trop proche du Bâtiment 7. Cette erreur des fonctionnaires et des promoteurs offre au collectif l'occasion de demander à l'arrondissement, en se fondant sur le fait que le Bâtiment 7 doit servir de tampon entre les secteurs industriel et résidentiel, l'élimination de 90 condos du projet des promoteurs¹². Cela donne lieu à de nouvelles négociations entre Vincent Chiara, Samcon et l'arrondissement. Le dossier est encore retardé.

Ces nouvelles négociations montent jusqu'à l'hôtel de ville de Montréal, car le dossier affecte les coûts d'infrastructures de l'ensemble du projet. Pendant ce temps, le CSA continue à se faire voir au conseil d'arrondissement et à organiser de perites manifestations festives appuyées par la diffusion d'affiches et de tracts dans le quartier. Il y a de la soupe et de la tire d'érable sur la neige le 19 mars 2011 devant le B7. Le centre tient les résident·e·s informé·e·s de l'état d'avancement de la lutte. En analysant constamment les rapports de force qui se développent, les militant·e·s du CSA concluent qu'il n'est pas nécessaire à cette étape d'augmenter les moyens de pression (par exemple : squat du Bâtiment 7, blocage de l'entrée des terrains du CN, ou occupation des bureaux du Groupe Mach ou de l'arrondissement).

Fin mars, nouvelle assemblée générale du CSA, cette fois-ci pour déterminer l'avenir du projet à l'intérieur même du Bâtiment 7. Même si le dossier n'est pas encore réglé et qu'un dérapage peut toujours se produire, les militant·e·s franchissent une nouvelle étape. « Nous voulons être sur le terrain, dans le bâtiment, dès que l'accord de développement sera signé, histoire de marquer le coup. »

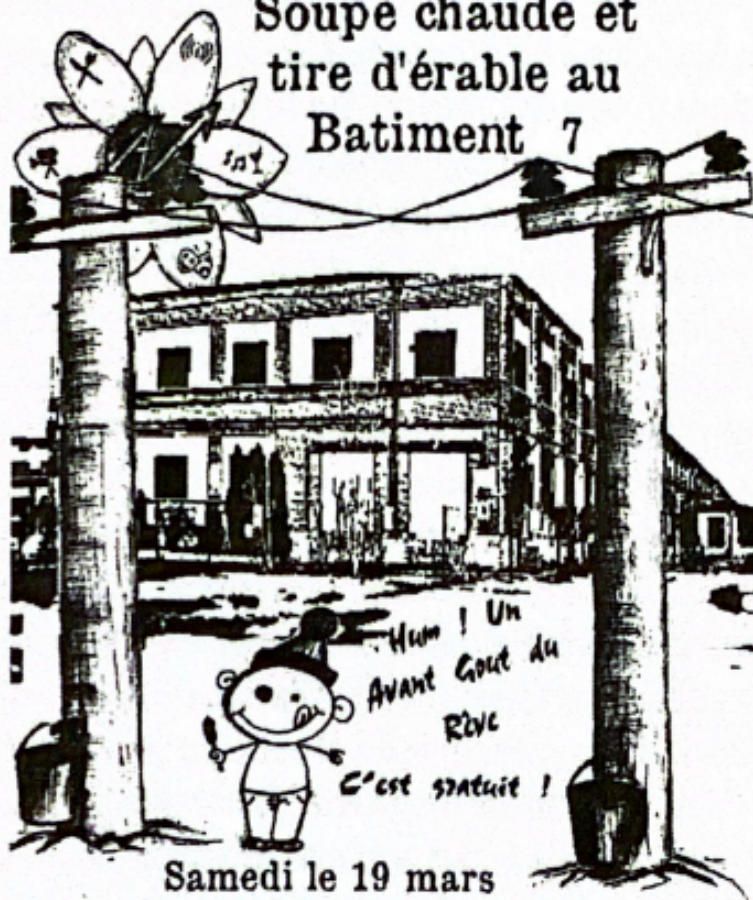
Rebondissements

En avril et mai 2011, les négociations entre l'arrondissement et la Ville de Montréal achoppent au sujet des infrastructures publiques et d'une nouvelle configuration des condominiums autour du Bâtiment 7. La réinsertion du B7 dans le plan d'ensemble oblige à des réaménagements : une ruelle ou une rue supplémentaire, des lots résidentiels plus petits, l'implantation d'égouts, des connexions à l'aqueduc, etc.

12. Le Collectif 7 à nous a toujours fait en sorte de ne pas mettre en danger le nombre de logements sociaux prévu. Le propriétaire a tenté à plusieurs reprises, sans succès, de l'opposer aux défenseurs du logement social.

C'est le temps des sucres et le sirop de poteau coule à flots

Soupe chaude et tire d'érable au Batiment 7



Samedi le 19 mars
Au coin Ste-Madeleine et le Ber
Venez passer un moment avec nous et prendre
des nouvelles sur l'avenir du Batiment 7

Organisé par le Centre Social Autogéré.
Pour plus d'infos ou pour nous contacter :
www.centresocialautogere.org

Comité 7 à Nous



Maintenir la pression (mars 2011). [Centre social autogéré]

Il semble que ce soit durant cette période que Vincent Chiara s'est rendu compte qu'il ne pourrait pas éviter de conclure une entente de cession du bâtiment avec le Collectif 7 à nous. Alors que le maire Benoit Dorais s'attend à ce que tout le dossier, y compris l'entente de cession, soit adopté à l'Hôtel de Ville le 20 mai, deux obstacles persistent. D'une part, Montréal ne veut pas dédommager Vincent Chiara pour l'élimination des condos demandée par le Collectif 7 à nous ; d'autre part, aucune proposition d'entente écrite n'a encore été discutée entre le collectif et Chiara, bien que les revendications du premier soient connues et qu'il ait tenté à plusieurs reprises de tenir des négociations sérieuses.

L'adoption de l'accord de développement global pour le site des anciens terrains du CN est donc reportée à la réunion du conseil municipal du 20 juin 2011 ; elle est cette fois inscrite à l'ordre du jour par le comité exécutif de la Ville. Il y a donc accord de principe de la part du pouvoir politique central de Montréal. Par ailleurs, le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest montre de l'impatience face à la mauvaise foi du Groupe Mach, lequel risque de compromettre cet important projet de développement urbain si une entente n'est pas signée avec le Collectif 7 à nous. Le maire Dorais, qui a multiplié les rencontres avec la Ville pour faire accepter l'accord de développement global, juge qu'il a en main les éléments qu'il faut pour l'inscrire à l'ordre du jour d'une séance spéciale du conseil d'arrondissement, le 13 juin, une semaine avant l'adoption par le conseil municipal de Montréal. Il sait que ce passage servira de levier pour faire aboutir l'entente entre Vincent Chiara et le collectif. Le 13 au soir, une quinzaine de militant-e-s sont dans la salle du conseil, et plusieurs vont au micro pour applaudir les efforts de l'arrondissement et du maire. La coalition « informelle, conditionnelle et stratégique » entre les militant-e-s du quartier et l'arrondissement a porté ses fruits : toutes les revendications communautaires et la cession du Bâtiment 7 seront incluses dans l'accord global.

Le 17 juin 2011, alors que les négociations pour la cession du Bâtiment 7 sont dans leur dernier droit, on apprend qu'un conflit interne à Quartier Éphémère a pour effet de suspendre le processus. A quatre jours de l'échéance, tout est bloqué, ce qui provoque un véritable bordel. Le branle-bas dure jusqu'au lundi matin 20 juin. Mais cette fois, c'est sur Quartier Éphémère que les représentants institutionnels (autant de la Ville que de l'arrondissement) et les militant-e-s exercent des pressions. La nouvelle embûche a surgi, ironiquement, à l'intérieur même de la « coalition » de quartier qui se bat pour l'obtention du Bâtiment 7. En fin de compte, Quartier Éphémère accepte de signer avec le Groupe Mach, même si son entente avec le Collectif 7 à nous semble remise en question.

Avant de déposer l'accord de développement global, incluant la cession du Bâtiment 7, au conseil municipal du 20 juin 2011, le comité exécutif de la Ville doit l'entériner. Celui-ci doit se réunir le matin même, à huit heures trente. À huit heures vingt-six, Vincent Chiara et Quartier Éphémère/Fonderie Darling signent une entente de cession du Bâtiment 7, ce qui permet théoriquement au comité exécutif de donner l'accord de développement. L'entente inclut alors la cession du bâtiment, celle du terrain décontaminé et une somme de 800 000 dollars pour commencer les travaux, le tout en échange de reçus pour fins d'impôt pour approximativement 1,2 million de dollars. Au sortir de la salle de négociation, Vincent Chiara aura lancé, mécontent : « On paye trop cher ! »

Le soulagement est de courte durée. En effet nouveau coup de théâtre : le comité exécutif de la Ville, qui avait déjà ratifié l'accord de développement global, fait volte-face et refuse d'entériner l'entente, essentiellement négociée par l'entremise de l'arrondissement du Sud-Ouest, prétendant que le coût est trop élevé pour Montréal en que des éléments doivent être réévalués. Le dossier est donc reporté à la séance du conseil municipal du 20 août 2011, deux mois plus tard. On a su depuis que Montréal cherchait à récupérer 80 millions pour boucler son budget¹³, et que les investissements prévus dépassaient de loin le bénéfice en taxes escompté.

En attendant, la situation est celle-ci : l'accord de développement ne prévoit pas l'inclusion d'une entente sur la gestion du Bâtiment 7 entre Quartier Éphémère et le Collectif 7 à nous. Théoriquement, ce dernier pourrait donc être exclu du projet par son propre « partenaire », Quartier Éphémère. Le collectif rédige alors une longue lettre pour faire pression sur les membres du conseil d'administration de l'organisme et solliciter une rencontre. Parallèlement, les militant-e-s sociaux et libertaires de Pointe-Saint-Charles relancent la bataille pour s'assurer que le bâtiment n'échappera pas à la communauté. Le CSA organise une autre activité le 30 juin, lançant

13. Jeanne Corriveau, « L'annexion des petits arrondissement a été évoquée », *Le Devoir*, 7 juillet 2011.

une invitation à un « BBQ de la victoire ??? ». L'action débute avec une marche dans le quartier. Malgré une température incertaine, 125 personnes participent à l'événement.

Finalement, la pression sur Quartier Éphémère/Fonderie Darling porte ses fruits. Un nouveau président du conseil d'administration répond favorablement à la lettre du Collectif 7 à nous et accepte une rencontre pour faire en sorte que le projet fonctionne. Un déjeuner de la réconciliation se tient dehors, devant la Fonderie, tout le monde assis sur une oeuvre d'art installée dans l'espace public.

Entre-temps, une partie de bras de fer partisane s'est enclenchée entre les élu-e-s de l'arrondissement, majoritairement membres du premier parti d'opposition (Vision Montréal), et le maire de Montréal, Gérald Tremblay. La Ville ne veut plus payer pour des infrastructures qui n'avaient pas été correctement évaluées, telles que des bassins de rétention, une ruelle publique et des canalisations. Elle fait part de cette situation aux représentant-e-s du Collectif 7 à nous en novembre 2011, tout en précisant que la partie du Bâtiment 7 appelée le « *oil store* » (l'entrepôt d'huile) pose un problème de viabilité économique. Ce nouveau blocage politique et administratif impatienté tellement le propriétaire et développeur des terrains, Vincent Chiara (il attend toujours son changement de zonage), qu'il annonce en décembre 2011 qu'il prendra à sa charge les coûts supplémentaires. D'une certaine façon, la position de la Ville rejoint celle du Collectif 7 à nous et du CSA : il vaut mieux « faire cracher » le propriétaire privé plutôt que de recourir aux fonds publics ; mais elle a eu pour effet de retarder l'adoption de l'accord de développement.

Ultimatum et victoire

Au Collectif 7 à nous, les comités de travail continuent d'avancer : suivi politique avec l'arrondissement, la Ville, les promoteurs ; participation aux audiences de la commission sur la culture de Montréal au sujet des « quartiers culturels » ; recherche de financement pour les études de faisabilité ; pressions pour faire sécuriser le Bâtiment 7 durant l'hiver. Celles-ci exaspèrent le propriétaire et les fonctionnaires de l'arrondissement à tel point que Vincent Chiara finit par s'exécuter, quelques jours avant l'« Opération Cadeau ». (Cette action, planifiée par le collectif, aurait consisté à aller sur place et à emballer littéralement le Bâtiment 7 pour le protéger des intempéries.)

C'est durant la même période, à l'automne 2011, que le collectif adopte sa vision du projet du Bâtiment 7. Elle vaut la peine d'être reproduite :

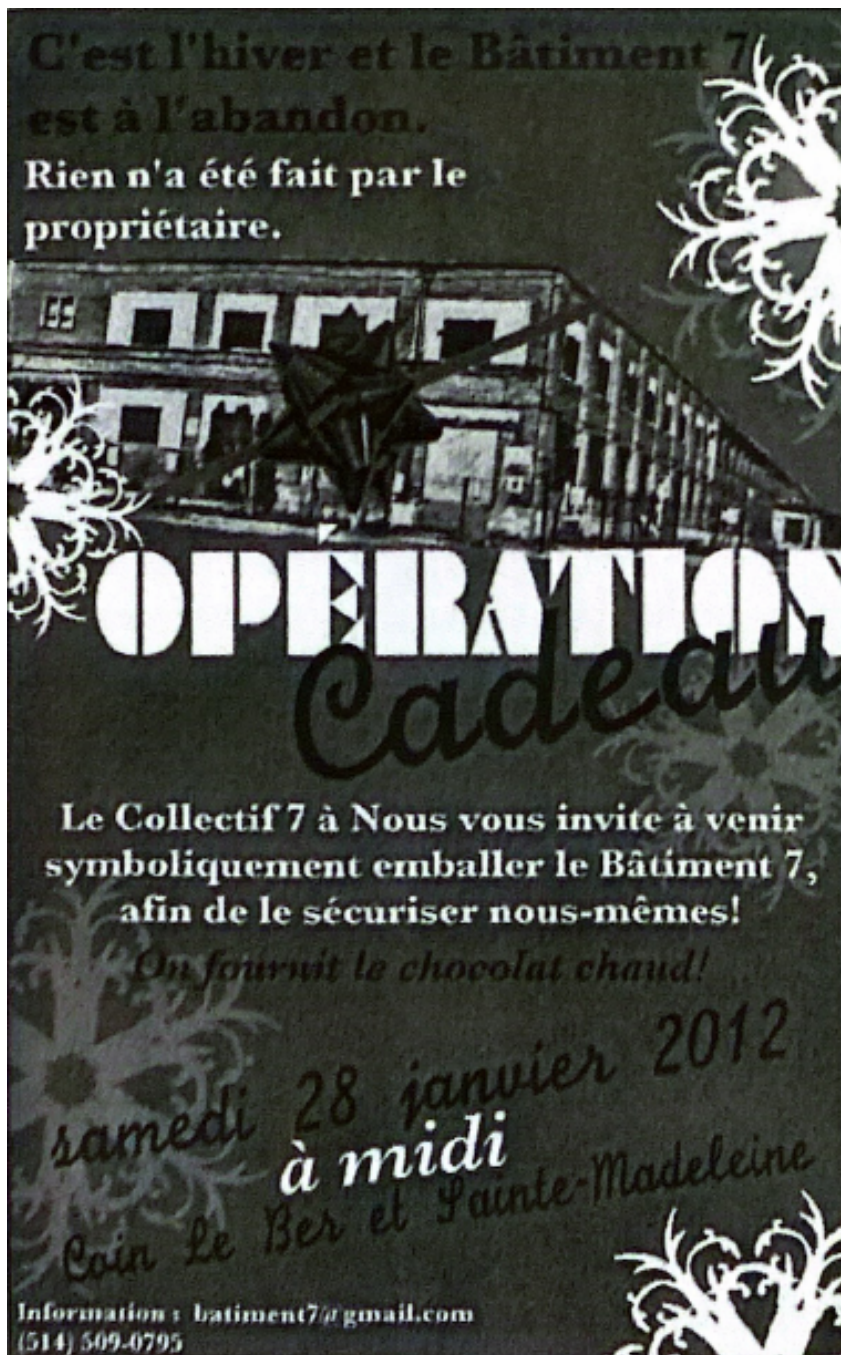
Le Collectif 7 à nous s'est réapproprié un bâtiment industriel patrimonial, fragment de l'histoire populaire de Pointe-Saint-Charles, afin de le convertir en lieu de rassemblement alternatif accessible et bouillonnant de projets. Le [projet du Bâtiment 7] est un espace de solidarité et de créativité porté par et pour la population de Pointe-Saint-Charles. Il est porteur de valeurs de justice sociale, d'autonomie, de respect, de démocratie et vise à être un moteur de transformation sociale, politique, culturelle, économique et environnementale, dans le milieu qui l'a fait naître et bien au-delà¹⁴.

Fruit de plusieurs heures de discussion et de travail, cet énoncé de mission consacre le désir de travailler ensemble de plusieurs acteurs aux idéologies différentes. La « vision » du Collectif 7 à nous est antiautoritaire, fondée sur la démocratie directe et l'autogestion du bâtiment par ses occupant-e-s. Sans mettre de l'avant un projet politique particulier, tous s'entendent pour dire que le projet est issu de la Pointe et qu'il concerne avant tout ses habitant-e-s, qu'il doit être un lieu de « services », mais aussi de rassemblement et d'organisation pour la communauté.

Cependant, du côté du Centre social auto-géré, on s'inquiète : on craint la démobilisation à cause des lenteurs bureaucratiques, on veut maintenir le moral. Ainsi, une série de cinq-à-sept sont organisés pour préciser les différents projets du CSA (café-bar, salle de spectacle multifonctionnelle, média libre, brasserie artisanale). Les rencontres visent aussi à publiciser le CSA, à mobiliser les gens qui se sont un peu éloignés à cause de la platitude de la lutte « au jour le jour ». Le Collectif 7 à nous organise enfin un grand lancement officiel du projet du Bâtiment 7, qui se tient le 24 février 2012. Lors de cette fête est dévoilé le nom du projet (choisi à la

14. Collectif 7 à nous, « Vision et Mission », document interne, 2011, p. 1.

suite d'un concours dans le quartier) : les Ateliers 7 à nous. Mais l'objectif est avant tout politique : convaincre les fonctionnaires, les responsables de la culture et les autres acteurs qui ont du « pouvoir » de la force du mouvement. Deux cent cinquante personnes assistent à un cabaret mis en scène par les groupes du Collectif 7 à nous. La salle du café Paradoxe est bondée, l'atmosphère est fantastique, les enfants courent partout — jusque sur la scène, où ils s'intègrent au spectacle —, les punks côtoient les vieux ouvriers du coin et les familles qui viennent de s'installer; les élu-e-s de tous les paliers sont là, mais ne tiennent pas le haut du pavé. Une huile du Bureau des grands projets de la Ville s'approche : « Je viens de comprendre votre projet », dit-elle. La soirée achève de convaincre les fonctionnaires qu'il existe bel et bien une dynamique de terrain. Après qu'ils sont sagement rentrés, on finit de vider le bar sur un spectacle punk-rock.



Initiative de protection du Bâtiment 7, en dépit de son propriétaire... [Collectif 7 à nous]

Afin d'exercer de la pression directement sur le terrain, le CSA propose un crescendo d'actions menant à un ultimatum, le 29 mai 2012 : une action d'occupation festive du bâtiment à la fin du printemps, qui marquerait en même temps le troisième anniversaire de l'occupation de la Seracom. Le Collectif 7 a nous table désormais sur une adoption de l'accord de développement en mars 2012. La proposition d'ultimatum du CSA est donc mise entre parenthèses, mais, l'accord étant reporté de mois en mois, elle finit par être discutée, en mai. On apprend qu'à cause des nombreux scandales immobiliers, de collusion et de corruption impliquant la Ville de Montréal, le dossier des anciens ateliers du CN a été transmis au Bureau du contrôleur, chef des enquêtes internes de la Ville... Les politiciens veulent s'assurer que rien dans ce dossier, ne s'apparente à une bombe à retardement. Alors voilà : encore une fois, la communauté locale se trouve bloquée parce que les investisseurs et la Ville sont peut-être corrompus !

Le Collectif 7 à nous, appuyé par d'autres organismes communautaires, adopte donc l'idée de lancer un ultimatum à la Ville de Montréal, laissant entendre qu'il pourrait aller jusqu'à l'occupation illégale du Bâtiment 7.

Une action à l'hôtel de ville est prévue le 18 juin 2012. Les organisateurs de l'événement retournent le discours de l'« immobilisme¹⁵ » contre les édiles municipaux et les développeurs : « L'immobilisme, ça suffit ! Si la Ville n'adopte pas rapidement le projet, nous passons à l'action ! Une invitation du Collectif 7 à nous, porteur du projet du Bâtiment 7, et de la table de concertation Action-Gardien, porteur de la vision d'ensemble pour le réaménagement des terrains du CN », lit-on sur les tracts produits pour l'occasion.

15. À la suite de la victoire contre le déménagement du casino, des éditorialistes, le milieu des affaires et des politiciens ont mené pendant plusieurs semaines une campagne d'opinion contre l'« immobilisme » du milieu communautaire de Pointe-Saint-Charles.



Contre l'« immobilisme » des autorités municipales (été 2012). [Collectif 7 à nous et Action-Gardien]

Soixante-quinze personnes viennent soutenir les trois personnes qui posent des questions et lisent l'ultimatum dans la salle du conseil municipal :

Il est annoncé aujourd'hui :

Que si l'accord de développement n'est pas adopté par la Ville de Montréal en date du conseil de ville de septembre 2012, les membres du Collectif 7 à nous et de la table Action-Gardien envisageront tous les moyens de pression à leur disposition afin d'attirer l'attention publique sur le dossier des terrains du CN à Pointe-Saint-Charles.

Fin août, quelques semaines avant l'échéance, l'information circule que le dossier est bouclé : il ne manque que l'entente entre Quartier Éphémère/Fonderie Darling et le Groupe Mach concernant la cession du Bâtiment 7. Une nouvelle ronde de négociations s'engage donc pour mettre à jour l'entente incomplète qui avait déjà été signée... Le Groupe Mach ne tergiverse plus : il a accepté la cession gratuite de l'immeuble et il commence à lâcher du lest. Finalement, trois jours avant la séance du conseil municipal, la négociatrice du Collectif 7 à nous (et fondatrice-directrice de Fonderie Darling) obtient les conditions suivantes : le bâtiment et le terrain décontaminés, et 1 million de dollars pour entreprendre les rénovations. Quant au propriétaire, il n'exige plus de recevoir en échange un reçu pour don de bienfaisance. Lorsque Vincent Chiara entre dans la salle pour signer le document, raconte-t-elle, un silence de mort plane. Le dé clic du stylo brise le silence, et il signe.

En fin de compte, le coup de claxon de l'ultimatum lancé le 18 juin a porté. Le Centre social autogéré organise une dernière activité militante et festive devant le Bâtiment 7, le 4 octobre 2012, pour souligner la fin de cette phase de la lutte et réaffirmer qu'il n'est pas nécessaire de quémander la permission du propriétaire pour inviter un groupe de 25 personnes à visiter NOTRE bâtiment, ce que nous avons fait ce soir-là en déjouant la vigilance des gardes de sécurité et de la police.

L'accord de développement pour l'ensemble des anciens terrains du CN, incluant la cession du Bâtiment 7, a été adopté par le conseil d'arrondissement du Sud-Ouest le 9 octobre, le lendemain par le comité exécutif de la Ville de Montréal, et a été ratifié par le conseil municipal le 22 octobre 2012, après trois ans et huit mois de lutte. Afin de ne pas trop perdre la main, le CSA s'offre une fête de la victoire le 19 janvier au cabaret anarchiste L'Achoppe, où s'entassent 150 personnes un soir de tempête.



Le verre de la victoire, un soir de tempête de neige (janvier 2013). [Centre social autogéré]

Première conclusion

La force de l'ancrage local et de la diversité des tactiques

Depuis 2003, année de la fermeture des ateliers Alstom à Pointe-Saint-Charles, les anciens terrains du Canadien National, grands comme 55 terrains de football, sont un espace de développement urbain particulièrement alléchant pour les intérêts immobiliers capitalistes, privés et publics. La lutte pour la récupération du Bâtiment 7 est devenue un symbole de ce qu'il est possible de faire pour faire surgir une vision anticapitaliste, une forme de contre-pouvoir radical face à la vision mercantile des pouvoirs de l'argent. Même dans une conjoncture généralement difficile pour la mobilisation populaire, des militant-e-s des mouvements sociaux du quartier ont réussi à diminuer globalement l'empreinte du capitalisme immobilier sur cet espace.

Le militantisme libertaire du Centre social autogéré, motivé par la volonté d'obtenir un lieu permanent pour faire vivre divers projets auto-gérés, n'est pas étranger à ce résultat. Après sa brève occupation d'un bâtiment industriel vacant en mai 2009, le CSA a fait une pause, réévalué sa stratégie et repris le combat, cette fois pour l'appropriation du Bâtiment 7.

Comme on l'a vu, une série d'événements a changé la donne, à l'avantage du camp populaire et de la lutte pour l'obtention du bâtiment. Cela démontre une chose : dans une bataille où les « astres » politiques et économiques semblent *a priori* alignés en faveur d'un seul côté, à tout moment des facteurs humains subjectifs, autant politiques et culturels qu'économiques, peuvent intervenir et modifier le cours des événements. Selon nous, trois éléments importants ont permis de changer le résultat qu'escomptaient le promoteur Vincent Chiara et le Groupe Mach à propos des anciens terrains du CN.

Le premier, c'est le geste de Vincent Chiara lui-même : démolir sans permis une partie du Bâtiment 7. Cette décision de l'hiver 2009 a modifié radicalement l'opinion publique locale en faisant voir que l'homme était un propriétaire bien peu scrupuleux. L'incendie jugé suspect de la *locoshop* et la démolition partielle du Bâtiment 7 ont fait fondre le bénéfice du doute dont il jouissait jusqu'alors. Le rapport subséquent de l'Office de consultation publique, en décembre 2009, a repris les préoccupations des résident-e-s, ce qui leur a conféré davantage de légitimité¹.

Le deuxième élément, c'est le changement de garde parmi les élus de l'arrondissement. Les conseillers d'alors étaient solidaires avec la mairesse Jacqueline Montpetit lorsque celle-ci défendait Vincent Chiara et les intérêts du capitalisme immobilier dans le Sud-Ouest. Or, ce groupe de « vendus » aux intérêts dominants a été battu aux élections de novembre 2009 par des candidat-e-s qui se montraient plus sensibles (campagne électorale oblige) et souvent nettement plus sympathiques aux revendications populaires. Le ras-le-bol d'un bon nombre de résident-e-s qui avaient fréquenté les séances du conseil d'arrondissement a certainement joué un rôle dans ce revirement.

Le troisième élément à avoir infléchi le cours des choses est un événement long, essentiellement déterminé par l'action de militant-e-s du mouvement social et de militant-e-s libertaires au fil des années. La pression politique constante a fini par favoriser les revendications locales. Une présence systématique aux séances des instances politiques institutionnelles, l'information locale à travers la distribution de tracts et l'affichage, et l'organisation d'actions directes ont fini par isoler et faire reculer le capitaliste Vincent Chiara. Ce dernier a pourtant tenté plusieurs ripostes pour isoler le Collectif 7 à nous et les autres opposants à son projet. Il amis la

1. « La qualité de vie des résidents actuels et futurs du quartier est au cœur des préoccupations des participants qui sont venus s'exprimer devant la commission. À cet égard, les gestes posés par le promoteur et l'arrondissement ces dernières années ont semé dans le milieu une grande méfiance envers les propositions mises de l'avant. » Rapport de consultation publique, Projet de redéveloppement du site des anciens ateliers du CN à Pointe-Saint-Charles, Office de consultation publique de Montréal, 11 décembre 2009, p. 47.

Pointe libertaire en demeure de se rétracter sur des propos le concernant (il a même distribué sa mise en demeure à des groupes dans le quartier pour tenter d'isoler le collectif). Il a appelé la police chaque fois que des militant·e·s du CSA marchaient sur son terrain. Il a tenté d'opposer le Collectif 7 à nous aux promoteurs du logement social. Il a voulu diviser pour mieux régner, en cherchant à détacher Quartier Éphémère/ Fonderie Darling du Collectif 7 à nous. Il a menacé de « mettre la clé dans la porte » et de tout laisser dormir pendant encore 10 ans. Il a cherché à gagner du temps de différentes manières, a tapé sur la table, crié, quitté les négociations à plusieurs reprises... Or, personne n'a cédé à son chantage.

En général, *les capitalistes et l'État ne cèdent que lorsqu'ils y sont obligés et qu'ils estiment qu'un recul partiel permet de maintenir l'essentiel de leurs positions*². C'est l'interprétation que nous faisons des résultats généraux de cette lutte. Les gains populaires que peut revendiquer le collectif — et ils sont importants — sont le produit des forces de la résistance militante et du soutien d'une partie de la population locale. En restreignant l'appétit des promoteurs immobiliers, l'action populaire a eu pour effet non négligeable de protéger et d'améliorer le cadre et la qualité de vie de milliers de résident·e·s.

Sans une présence militante constante, il est certain que les demandes citoyennes exprimées lors des consultations publiques seraient restées lettre morte. Les deux rapports « guimauves » et sans substance de l'Office de consultation publique de Montréal sont éloquentes à cet égard. Les militant·e·s ont fait fi des recommandations de ces rapports, et s'en sont plutôt servis pour poursuivre la lutte.

* * *

Il est intéressant de constater que la lutte du mouvement populaire pour un aménagement urbain « en continuité avec le quartier » s'est presque entièrement déroulée « en dessous du radar » des médias de masse, des experts, des personnalités publiques et de l'espace public. En fait, si on compare avec la grande grève étudiante de 2012, on croit voir deux luttes complètement différentes. Ici, pas de manifestations de masse, pas d'événements coup-de-poing, pas de couverture médiatique — seulement quelques articles « poches » dans la circulaire publicitaire (l'hebdomadaire local) —, pas de vedettes, pas de fil Twitter, etc. Une lutte à long terme, qui marche au lieu de courir. En fait, personne n'en a entendu parler, si ce n'est dans certains réseaux militants montréalais. En dehors des facteurs circonstanciels évoqués plus haut, l'ancrage local de la lutte et sa persistance dans le temps nous semblent être les ingrédients essentiels de la victoire³.

La lutte pour les terrains du CN est vieille, bien plus ancienne que la fermeture des ateliers Alstom en 2003. Dans les années 1990, des efforts locaux ont été faits pour sauver les emplois de ce site, pour le relancer. Il y a longtemps aussi que certain·e·s tentent d'améliorer ce coin du quartier et le sort de ceux et celles qui y vivent. Même si, à partir de 2003, les traits apparents de la lutte changent (les revendications, les stratégies), le fondement de celle-ci reste le même. De plus, la lutte s'inscrit dans une tradition et un espace public locaux qui lui donnent sa profondeur et qui renforcent sa légitimité, sans toutefois restreindre sa capacité d'innovation. Par comparaison, le syndicalisme dispose aussi d'une tradition et de savoir-faire qui lui procurent de la force, mais l'enfermement dans des visions *corporatives* réduit sa capacité d'action et appauvrissent à la longue ses idées et ses pratiques.

L'inverse se produit dans le cas qui nous occupe : les militant·e·s du Collectif 7 à nous ont réussi à s'inscrire dans la « culture locale », mais ne s'y sont pas enfermés. Ainsi, dès 2004, des résident·e·s qui participent à l'Opération populaire d'aménagement des terrains du CN (OPA-CN) avancent l'idée d'un « pôle de services locaux ». Sur certains plans préliminaires, le Bâtiment 7 est désigné à cette fin. Mais cinq ans plus tard, ceux

2. À ce sujet, on constate que le système génère une foule de possibilités favorables à l'esprit capitaliste. Dans le cas du Bâtiment 7, un des points de négociation obtenus à l'origine par le Groupe Mach était l'émission d'un « reçu de charité » en échange de la cession du terrain et du bâtiment. Finalement, ce reçu pour fins d'impôt n'a pas été nécessaire, puisque les lois fiscales sont déjà très avantageuses pour les compagnies. Il a été plus profitable pour le Groupe Mach de déclarer une perte. Par ailleurs, il faut s'attendre à ce que les forces dominantes tentent de récupérer le succès éventuel du B7, en vantant la générosité du propriétaire et le travail acharné des élu·e·s pour « le bien de tous ». On a commencé à voir cette récupération dès le soir de l'adoption de l'accord de développement à l'Hôtel de Ville, lorsque le président du comité exécutif, Michael Applebaum, et le maire du Sud-Ouest, Benoit Dorais, se sont félicités de leur travail... Mais tout ça est de bonne guerre.

3. Anna Kruzynski et Marco Silvestro, « Proximité physique, vie de quartier et luttes anarchistes », dans Rémi Bellemare-Caron et al. (dir.), *Nous sommes ingouvernables. Les anarchistes au Québec aujourd'hui*, Montréal, Lux, coll. « Instinct de liberté », 2013, p. 137-151.

et celles qui prennent le chemin du combat n'ont pas, pour la grande majorité, participé à cette OPA ni lu les rapports. C'est à travers l'implication locale et le souci de connaître ce que les « anciens » ont fait et comment ils l'ont fait que l'idée a été refondée, remaniée, re-révée et finalement réalisée à partir des aspirations de ceux et celles qui luttaient à ce moment.

* * *

Un autre ingrédient du succès du Collectif 7 à nous, et un exemple de sa maturité, est d'avoir réussi à travailler dans un contexte de diversité : diversité idéologique, stratégique et tactique, mais aussi diversité de situations, d'origines et d'horizons.

Pour plusieurs, la notion de diversité des tactiques se réduit au contexte des manifestations et des rassemblements d'opposition, notamment dans le cadre des grands sommets internationaux de l'Organisation mondiale du commerce, du Fonds monétaire international, etc. Elle signifie alors : laisser à chaque fédération/organisation/groupe d'affinité le choix de ses tactiques d'action. Elle implique aussi le respect des tactiques de l'autre et la non-ingérence (ou la non-dénonciation). En pratique, cette notion s'est vue conscrire dans le débat fumeux sur l'utilisation ou le rejet de la « violence » dans les événements de protestation. Ainsi, on trouve d'un côté les militant-e-s qui estiment que la destruction des symboles capitalistes et la confrontation avec la police sont acceptables et nécessaires, de l'autre côté ceux et celles qui estiment que ces tactiques sont inacceptables. Nous ne voulons pas ici entrer dans ce débat.

À notre avis, la notion de diversité des tactiques ne doit pas se limiter à ce type de situations et à ce dialogue de sourds. Elle est aussi utile pour des coalitions qui regroupent des organisations diverses partageant un même objectif général. Au Collectif 7 à nous, en pratique, une approche de diversité des tactiques a été utilisée. Le collectif a vite constaté que ses membres ne partageaient pas complètement une même vision de l'action. Certain-e-s privilégiaient un lobbying teinté d'un discours sur l'art, une approche où l'aspect irréconciliable des différences de classes sociales n'occupait pas une place importante. Pour d'autres, l'approche dite de la concertation conflictuelle prévalait : travailler en étant proche des adversaires, en soulignant clairement les désaccords et les points de rencontre. Pour d'autres encore, le CSA en particulier, il fallait mettre de l'avant une logique de rupture avec les adversaires de classe — politiciens, promoteurs — et d'opposition entre les intérêts de ceux-ci et ceux de la classe dominée à laquelle s'identifie le CSA.

Soyons clairs : nous ne croyons pas que la seule, tactique de l'action directe, parfois confrontationnelle, aurait pu faire gagner la bataille, pas plus que le seul lobbying aurait pu y arriver. C'est à travers la discussion entre alliés — discussion parfois houleuse — que la stratégie a été élaborée et les tactiques mises au point. Au fil du temps (et des réévaluations de la stratégie), les membres du Collectif 7 à nous ont fini par voir à quel point sa diversité interne était un atout dans la lutte, du moment qu'ils étaient capables d'articuler stratégiquement cette diversité.

Chaque fois que le CSA organisait une action directe sur les terrains du Groupe Mach, c'est Quartier Éphémère/ Fonderie Darling qui recevait les critiques le lendemain par téléphone ou pendant les négociations. La force de Quartier Éphémère a été de ne pas se désolidariser du CSA sur le moment. Malgré toutes les jérémiades du Groupe Mach, les actions directes n'ont pas nui, n'ont pas fermé de portes au Collectif 7 à nous. Au contraire, la diversité des tactiques a permis à chacun des acteurs de faire comprendre à l'adversaire que le collectif « sortait de la boîte », qu'il était impossible de l'enfermer dans une logique ou une tactique précise, et que s'il était bloqué sur un front, il pouvait en ouvrir un autre. Bref : que ses membres étaient imprévisibles et déterminés.

Certains membres du collectif ont ainsi pu constater qu'une campagne d'affichage consistant en un « avis de recherche » du propriétaire des terrains du CN assorti d'une récompense pouvait provoquer l'énervement de la personne visée et créer des occasions favorables à la table de négociation. De même, l'envoi fréquent de lettres aux élus locaux et les nombreuses discussions au téléphone — une approche de lobbying qui peut permettre aux élus d'« endormir » le mouvement social en lui disant : « je m'en occupe, je suis de votre bord »-ont été « bonifiés » par des actions directes visant ces mêmes élus, les maintenant dans l'incertitude quant aux actions futures du collectif et leur laissant entendre que ses membres n'étaient pas dupes de leurs grandes phrases — qu'ils n'y croiraient pas tant qu'elles ne seraient pas accompagnées de gestes concrets.

Un exemple précis : le propriétaire a laissé le Bâtiment 7 ouvert à tous vents dans l'espoir qu'il s'effondrerait. Le Collectif 7 à nous a fait plusieurs choses. Il a harcelé l'arrondissement pour qu'il applique ses propres règlements, fasse des inspections, impose des amendes. Il a exigé du propriétaire, par sa négociatrice, qu'il barricade le bâtiment afin de ralentir sa dégradation. Et il a mis sur pied l'Opération Cadeau, qui aurait consisté à « emballer » la bâtisse pour la protéger. Attaqué sur trois fronts, sentant que l'arrondissement n'allait peut-être pas le soutenir même si le Collectif 7 à nous empiétait sur son droit de propriété, le propriétaire a perdu patience et barricadé l'édifice, implorant le collectif de ne pas franchir les clôtures. Dommage, car les militant-e-s étaient prêt-e-s...

* * *

Pour conclure ces analyses, il nous apparaît clairement que l'ancrage local des militant-e-s et des organisations – ancrage dans un territoire qui a une histoire et des aspirations qui dépassent la somme des volontés individuelles – ainsi que la coalition dans la diversité permettent d'expliquer cette victoire politique. La coalition dans la diversité est impossible sans la confiance mutuelle et si le dogmatisme est présent chez l'un ou l'autre des acteurs. Reconnaître que l'allié est forcément différent et que le but n'est pas d'imposer ses propres vues, mais plutôt de définir les différentes vues, pas si éloignées les unes des autres, peut créer un acteur collectif plus fort, capable de répondre à un plus grand nombre de situations et de défis.

Depuis 2003, c'est la lutte acharnée de quelques dizaines de militant-e-s des milieux social et libertaire, soutenue par une frange significative de résident-e-s, qui a permis :

- de barrer la route à la construction d'un casino et d'un centre de foires commerciales (6 000 places de stationnement et des centaines de camions de livraison);
- d'éviter la disparition du parc de la Congrégation au profit d'une entrée pour camions dans le secteur résidentiel;
- d'éviter le développement d'industries polluantes dans le secteur industriel.

Cette lutte a aussi permis :

- de favoriser l'implantation de nouveaux ateliers d'entretien ferroviaire pour le transport public et collectif, alors que la municipalité s'en fichait éperdument;
- d'obtenir, aux frais du propriétaire des terrains du CN, une entrée de camions du côté de l'autoroute Bonaventure pour desservir le secteur industriel;
- d'obtenir 25% de logement social (alors que la norme volontaire de la Ville est de 15%) et un pourcentage d'espaces verts (23% de la surface) plus important que dans la plupart des projets immobiliers actuels;
- d'éviter la démolition du Bâtiment 7 et, surtout, de le récupérer gratuitement pour des activités communautaires, sociales, écologiques et artistiques, selon les revendications exprimées dans le quartier.

Il faut bien comprendre que cette lutte autour de l'avenir des anciens terrains du CN n'a pas été ouvertement anticapitaliste, bien qu'on en ait observé plusieurs manifestations en cours de route. Mais au final, cette longue bataille autour des ateliers ferroviaires n'a pas permis d'entamer significativement la domination du développement urbain de type capitaliste. Si on prend Montréal dans son ensemble, ou même seulement l'arrondissement du Sud-Ouest, cette lutte n'est qu'une goutte d'eau dans l'océan. Cependant, elle a permis de réaliser plusieurs avancées. Retenons deux résultats significatifs :

- L'expropriation populaire d'un bâtiment grâce à un objectif de lutte clair et des activités sociales et politiques sur le terrain, auxquelles ont participé quelques centaines de personnes, dans une perspective antiautoritaire et une vision d'unité dans la diversité;
- La consolidation pour l'avenir des bases de l'action militante et populaire dans le quartier.

Comment ne pas conclure que *seule la lutte paye* ?

Seconde conclusion

Une victoire qui permet d'intensifier la lutte

À Pointe-Saint-Charles, depuis 2003, il est incontestable que l'enjeu des terrains du CN a été le plus mobilisateur. Nous venons d'énumérer une série de gains populaires concrets à court et moyen terme. La mainmise directe sur le Bâtiment 7 permet d'entrevoir la possibilité de réaliser des projets autonomes affichant ouvertement la volonté de mener une lutte de résistance offensive.

Mais le quartier est actuellement victime d'un embourgeoisement accéléré qui accentue la pression en faveur de la logique du développement capitaliste. L'enjeu n'est pas seulement de minimiser les effets de cette logique, mais de la remplacer. Tous les gains obtenus par la population du quartier pourraient représenter peu de choses, en fin de compte, si la résistance n'acquiert pas une dimension politique plus affirmée, par l'appropriation collective et autonome du milieu de vie. La suite logique du combat autour des terrains du CN est de concrétiser une vision alternative du développement de la communauté, au sens culturel, économique, écologique et politique du terme.

Cette dimension politique pourrait se décliner principalement de deux façons :

Par la relance d'un mouvement social urbain plus clairement anticapitaliste, dans le prolongement de l'histoire de résistance populaire du quartier depuis la fin des années 1960, avec l'idée de se détacher du cul-de-sac de la politique sociale-démocrate ; Par le projet libertaire d'une auto-institution politique de la communauté sur une base autonome.

* * *

L'idée de relancer un mouvement social urbain plus clairement anticapitaliste mûrit depuis une décennie. Longue maturation, diront certain-e-s ! Pour faire une histoire très courte, disons que les perspectives de lutte anticapitaliste et autogestionnaire qui ont façonné des pans entiers de l'histoire de Pointe-Saint-Charles s'étaient presque évanouies au tournant des années 2000, lorsque l'altermondialisme a réintroduit la critique anticapitaliste. L'affaiblissement idéologique et la diminution du niveau de conscience collective survenus durant les années 1980-1990 ont peut-être eu des effets encore plus profonds ailleurs au Québec, où les mouvements urbains ont pour la plupart montré des signes de déclin depuis leur apparition dans l'effervescence de la Révolution tranquille. Dans les faits, Pointe-Saint-Charles demeure encore aujourd'hui un des milieux les plus revendicateurs et les mieux organisés sur la scène des luttes sociales et politiques.

En filigrane de ces changements idéologiques s'opèrent également de profonds changements sociaux. Anciennement un quartier ouvrier et populaire, Pointe-Saint-Charles s'est transformé de manière accélérée depuis 10 ans, sous le parapluie de l'embourgeoisement provoqué et animé par le pouvoir politique et le capitalisme immobilier. La « clientèle ¹ » change dans de nombreux groupes communautaires, entend-on dire de plus en plus souvent. Lorsqu'une partie significative de la « population traditionnelle » reconnaît très clairement ces bouleversements, c'est que le processus de transformation est avancé. À terme, il menace même le financement étatique de plusieurs groupes, puisque la population à faible revenu tend à être « diluée » dans la nouvelle « richesse » du quartier.

Si l'embourgeoisement chasse de plus en plus de ménages à faible et moyen revenu (à travers les hausses de loyer, les évictions, les saisies hypothécaires, les conversions de duplex en maisons de ville et, globalement, la

1. Dans le mouvement communautaire, le langage évolue. De « membre », « usager » ou « participant », on est passé allègrement au « client », terme venu des milieux gouvernementaux et des affaires. Cet exemple trahit des rapports sociaux de dépendance. Dans le commerce, le client a toujours raison.

transformation du milieu), le changement des paramètres idéologiques risque de peser sur la cohérence et la capacité de résistance du mouvement social actuel.

L'idée est la suivante : avec l'arrivée de centaines de nouveaux ménages des classes moyennes dans le quartier, le mouvement social doit envisager de nouvelles stratégies d'action pour partager plus largement les valeurs de justice sociale, de solidarité et d'entraide. La lutte pour la justice sociale serait alors le thème qui rassemblerait l'ensemble de la population (logement social, accès à la justice et à la santé, écologie). Il s'agit d'abord d'éviter les clichés que peut véhiculer une nouvelle population mieux nantie et plus individualiste à l'égard des besoins des couches populaires. Il faut donc redéployer plus systématiquement une culture d'éducation populaire politisée, centrée sur la justice sociale et incluant la critique anticapitaliste.

* * *

Durant plus de 40 ans, le mouvement social de la Pointe a construit sa dynamique autour de l'autonomie populaire, d'une certaine critique du système capitaliste et de la création d'organismes alternatifs locaux, comme la Clinique communautaire de santé, les Services juridiques communautaires, le Club populaire des consommateurs, des coopératives d'habitation, etc.

Si, pendant quelques décennies, la social-démocratie a pu représenter une voie politique de résistance face aux excès du capitalisme, il y a belle lurette que ces espoirs ont été déçus. Le sentiment de vide politique est profond. Devant autant d'échecs, le mouvement social du quartier tarde à se réorganiser pour protéger et surtout revaloriser les avenues vraiment hors de l'ordinaire qu'il a su ouvrir. Il tarde à susciter une offensive autonome de rupture avec la logique capitaliste et un pouvoir d'État à bout de souffle.

Les idées et les valeurs d'auto-organisation, d'autogestion, d'autonomie et de prise en charge collective et individuelle qui ont constitué les bases du mouvement populaire portent encore la promesse d'une vision politique autonome. Elles ont mené aux résistances récentes et même à des formes de contre-pouvoir, sans toutefois permettre de franchir cette ligne symbolique ouvrant sur des perspectives d'auto-institution² et d'émancipation politique pour l'ensemble de nos communautés. De nombreux facteurs historiques permettraient de comprendre précisément ce qui, à Pointe-Saint-Charles, a échoué, et ce qui bloque encore.

Ce constat n'est pas une critique adressée au mouvement social du quartier. Il n'a pour but que de susciter un effort de réflexion sur la réintroduction du « politique » dans les perspectives d'avenir des communautés locales, en priorité là où des structures et des « expérimentations » sociales existent depuis longtemps, et où de nouvelles surgissent depuis quelque temps. La crainte d'aborder l'enjeu du politique de manière autonome n'est pas propre aux mouvements sociaux ; elle court également dans les milieux libertaires plus politisés, ceux du quartier comme ceux d'ailleurs.

Les victoires populaires impressionnantes des dernières années (le casino en 2006, les terrains du CN et le Bâtiment 7 en 2012) montrent que la volonté et la capacité de résistance ne sont pas mortes. Mais ces succès spectaculaires, bons pour le moral, ont tendance à se dissoudre dans l'air du temps et à perdre leur sens lorsqu'ils ne débouchent pas sur la construction d'une autre voie politique, plus globale. À cet égard, ils peuvent même brouiller les pistes, en ce sens qu'ils amènent à minimiser les faiblesses internes du mouvement pour le changement social : la victoire sur un enjeu précis devient le but ultime, comme si seuls les résultats comptaient. Il manque à de telles victoires de contribuer à la construction de la communauté politique, en augmentant la capacité de celle-ci à s'autodéterminer librement. Faute de perspective politique autonome, c'est le système politique contesté qui récupère à son profit la symbolique des victoires populaires.

Actuellement, deux grandes menaces pèsent sur ce qui reste de « cohésion sociale autonome » dans le quartier. La première se situe dans le milieu communautaire et militant lui-même. Il s'agit de l'affaiblissement idéologique et organisationnel, à divers degrés, des entités autonomes du mouvement social. En l'absence de repères politiques stimulants, la démocratie directe et participative liée à l'autogestion a connu des reculs importants

2. L'auto-institution signifie l'abandon du modèle de représentation politique actuel et l'établissement d'institutions de gestion du politique basées sur la démocratie directe et participative. Comment y parvenir ? Voilà un sujet intéressant qui mériterait de longs débats. Mais il est plus que probable que cette auto-institution doive passer par l'instauration de divers contre-pouvoirs dans les communautés locales. Voir à ce sujet Anna Kruzynski et Marcel Sévigny, « Bâtir un contre-pouvoir », dans « Quel avenir pour l'action communautaire ? », dossier de *Relations*, n° 731, mars 2009.

durant les dernières décennies. La situation de nombreuses coopératives d'habitation est catastrophique à cet égard. L'affaiblissement des valeurs liées à l'auto-organisation et à la prise en charge collective et individuelle a une incidence négative sur la cohésion sociale (coopération, entraide, etc.) de l'ensemble du quartier.

Ces reculs ont un lien avec la disparition possible du quartier sociologique, c'est-à-dire du quartier populaire. On pense tout de suite à l'augmentation fulgurante du coût du logement. Il faut y ajouter cette sorte de tsunami de la culture élitiste du développement urbain capitaliste. L'exemple du quartier voisin, Griffintown, est éloquent : les services publics (sauf les parcs prévus, pour lesquels les investissements nécessaires sont exorbitants) que l'on devrait normalement retrouver dans une communauté sont remplacés par des services privés (par exemple l'école, la garderie), plus chers et fortement inégalitaires.

Pour contrer l'idéologie capitaliste dominante, son individualisme exacerbé où règne le dieu Argent, qui émane de l'envahissement immobilier et des gouvernements, il faut résolument tabler sur nos instruments collectifs et sur les valeurs qui les sous-tendent. Des « états généraux » du mouvement communautaire pourraient sans doute faciliter une telle prise de conscience.

Ce que nous venons d'écrire ne s'adresse pas seulement au mouvement communautaire du quartier ou aux mouvements sociaux en général. Les libertaires et les collectifs tel le CSA doivent donner concrètement et lisiblement un sens politique aux projets autonomes qu'ils mettent de l'avant.

La crainte d'avancer sur le terrain politique, de se mouiller, au risque de commettre des erreurs, est bien réelle dans de nombreux cercles anarchistes, libertaires ou antiautoritaires. Rejeter en paroles le système politique de domination, ses structures hiérarchiques, son élitisme, sa démocratie de façade n'est pas suffisant. Il faut proposer une nouvelle architecture de la gestion commune de la société. Voilà pourquoi nous avançons l'idée d'auto-institution d'une communauté politique pour Pointe-Saint-Charles.

Épilogue

De l'expropriation à l'appropriation

Durant les semaines qui suivent l'adoption à l'Hôtel de Ville de l'accord sur les terrains du CN en octobre 2012, une sorte d'essoufflement gagne les militant·e·s du Centre social autogéré. Six années de mobilisation continue, souvent intense, laissent des traces. Il faut recharger les batteries.

Nous sommes à la veille de la période froide. Les membres du collectif savent qu'ils ne pourront pas accéder au Bâtiment 7 avant plusieurs mois à cause des modalités de transfert prévues dans l'entente de cession. Le défi qui se posera ensuite se précisera petit à petit. Les militant·e·s n'en savent pas grand-chose ; ils savent simplement qu'il sera important. Mais pour ceux et celles qui ont pu parcourir les espaces intérieurs de ce vaste bâtiment qui dort, le défi de le rénover et de le faire vivre apparaît de plus en plus énorme.

La réorganisation du CSA sera déterminante. Chaque rencontre sera comme une pierre que l'on pose pour recréer une dynamique. Une première rencontre générale a lieu le 9 février 2013, deux jours après que les premières véritables estimations des coûts de rénovation du bâtiment ont été présentées au Collectif 7 à nous. On prévoit des assemblées mensuelles pour suivre l'évolution du dossier et permettre au collectif de planifier ses propres projets :

- Un café/bar/brasserie artisanale qui sera le centre nerveux du CSA, le lieu où les liens et les contacts entre résident·e·s, militant·e·s, visiteurs et visiteuses pourront se développer de façon permanente. Ce projet autogéré sera une source de revenus ;
- Une salle multifonctionnelle d'environ 150 places où se déploieront des spectacles de musique et de théâtre, des conférences, des activités artisanales et d'éducation populaire. Le marché de fruits et légumes du Club populaire des consommateurs pourrait s'y tenir lorsque le temps à l'extérieur n'est pas clément. Cet espace sera géré collectivement par les utilisateurs et utilisatrices ;
- Un projet médias, composé de collectifs touchant la production cinématographique et d'autres médias alternatifs, avec salle de production. Ce projet sera autogéré par ses promoteurs ;
- Une cuisine collective permettant de préparer des repas pour des événements, d'offrir des repas gratuits grâce à la récupération (éducation sur le gaspillage généralisé). L'espace cuisine du CSA devrait être jumelé à l'espace cuisine du Club populaire des consommateurs pour les activités de marché public. Cet espace sera géré collectivement par le CSA ;
- Un projet de logements coopératifs avec partage d'espaces communs, permettant la présence permanente de militant·e·s du CSA sur les lieux. Ce projet sera auto-géré par les résident·e·s ;
- Une bibliothèque et un espace enfants. Cet espace sera géré par le CSA ;
- Enfin, un magasin général où la gratuité aura une place (ce projet est en voie d'élaboration).

Le CSA est donc pris dans un engrenage qui ne lui laissera pas beaucoup de marge de manoeuvre pour l'année qui vient.

Toujours en février 2013, l'architecte du Collectif 7 à nous présente enfin les travaux à effectuer pour remettre le bâtiment en état. Le coût s'élève à quelque 9 millions de dollars. C'est un choc pour le CSA : peu de ses membres ont l'habitude de la construction ou de la rénovation. Si on devine que les prix sont élevés dans ce domaine, l'énormité de la somme surprend. Le pessimisme ne dure cependant pas. Une militante, utilisant sa compréhension du « faire soi-même » cher aux mouvements anarchistes, retranche d'un coup 2, 5 millions de dollars de la liste des travaux soumise. Le comité de financement, quant à lui, aligne quelques perspectives de

revenus pour le CSA. Ceux-ci comprennent une composante « habitation ». On a tôt fait de montrer que la donne est jouable. Les militant·e·s les plus près du dossier se déclarent stimulé·e·s par les obstacles.

Mais ce n'est pas tout de mettre la main sur un bâtiment ! Encore faut-il s'approprier le lieu en y insérant une touche de sa philosophie politique et le faire vibrer. Le but des militant·e·s du CSA devient d'imprégner au maximum le Bâtiment 7 de l'esprit autogestionnaire. Cela dit, le groupe ne se fait pas d'illusions. Confrontées aux normes institutionnelles ou aux enjeux financiers, certaines idées du CSA apparaissent marginales, voire farfelues, même dans le milieu progressiste qu'est le Collectif 7 à nous.

Le processus d'appropriation du bâtiment reflète les convergences, mais peut-être encore davantage les divergences de points de vue entre les partenaires du collectif. Les divergences d'intérêts, de philosophie et de position politique se manifestent dès le lendemain de la victoire. Le chemin de cette appropriation reste à défricher. Nous ne pouvons évidemment en relater l'histoire ici, puisque nous ne sommes qu'au début de cette nouvelle phase qui pourrait durer quelques années, avant que l'ensemble des projets du Bâtiment 7 n'arrive à maturité.

Lorsqu'il s'agit de contester, les militant·e·s libertaires ont acquis une capacité de mobilisation qui se voit et se sent sur la place publique. L'action directe est soutenue généralement par une organisation efficace, dynamique et capable de travail intense. Cependant, certaines faiblesses organisationnelles se font jour aussitôt qu'il s'agit de réaliser un projet exigeant de faire s'imbriquer, patiemment, toutes les pièces du puzzle. Cette faiblesse dans la concrétisation d'idées généreuses n'est pas le propre des libertaires, mais elle est grossie, aux yeux des critiques, du fait que les radicaux posent des exigences éthiques très élevées.

Habitué·e·s de miser sur l'action ponctuelle, plusieurs militant·e·s se démobilisent plus ou moins dans les périodes où l'action directe se fait plus rare et cède le pas à la planification et à la négociation d'ententes, un processus caractérisé par mille et une tracasseries bureaucratiques, privées comme publiques. De par sa nature, le CSA est touché directement par ce phénomène, même s'il a su conserver et renouveler, un an après la victoire du 22 octobre 2012, ce qu'on pourrait appeler, faute de terme plus juste, un « noyau dur » de militant·e·s. Ce petit groupe comprend et assume le fait qu'on ne peut pas éviter les efforts pour maîtriser un tant soit peu l'étape de l'implantation des projets dans le Bâtiment 7. Cette étape pourrait s'étendre sur une période de 18 mois et se terminer au printemps 2014.

À ce stade domine l'impératif de vigilance à l'égard des négociations et de la planification des travaux d'urgence. Au sein du collectif, chaque acteur défend sa vision du projet du Bâtiment 7. Il y a là un enjeu politique tout aussi important que celui qui a occupé depuis 2007 les militant·e·s du CSA dans leur appropriation d'un lieu permanent pour des projets autogérés.

Si les libertaires affirment que l'émancipation de la société et des individus doit être un combat quotidien, voilà bien qu'un de ces moments cruciaux est arrivé. Le CSA a encore des choses à prouver. Cela ne veut pas dire qu'il doit absolument réaliser, dans toutes ses dimensions, l'idéal affirmé depuis des années. C'est de toute façon chose impossible, ne serait-ce que parce que le Bâtiment 7 sera fractionné en diverses formes de propriété. Mais la réussite sera proportionnelle au degré de rupture avec certaines des conceptions liées à l'esprit même du capitalisme.

**Assemblée
publique**

BÂTIMENT 7

Les
besoins du
quartier ?

Nos idées ?
Nos projets ?

Les
prochaines
étapes ?

**JEUDI 9 MAI
à 6h**

Centre Lorne
2390 rue de Ryde

Collation Garderie
Whispered translation

Le Collectif 7 à Nous vise la création d'un pôle novateur alliant art, culture, activités sociales, communautaires et politiques, espaces de production, multimédia, services de proximité et agriculture urbaine.
batiment7@gmail.com www.ateliers7anous.org

De l'expropriation à l'appropriation : première assemblée publique des Ateliers 7 à nous (mai 2013). [Collectif 7 à nous]

De quelques divergences avec les partenaires

Le propos ici n'est pas de montrer du doigt les groupes ou les individus qui ne partagent pas la vision et la conception stratégiques du CSA. Nous avons appliqué notre interprétation de la diversité des tactiques entre autres en jetant un regard respectueux sur la diversité des opinions et des actions au sein du Collectif 7 à nous. Nous voulons tout de même relever qu'il existe des divergences de philosophie politique quant aux objectifs généraux du projet global du B7. Ces différences se transposent autant dans les approches pour la rénovation du bâtiment que dans les structures et les modes de propriété envisagés pour en permettre la gestion générale, ou encore dans les conceptions de la culture.

Le mode de propriété

Au CSA, le souhait était de bâtir le projet du B7 autour d'une gestion commune, avec un seul mode de propriété, dans l'esprit d'une véritable communauté socio-politico-culturelle qui laisse vivre la diversité des conceptions et des opinions à l'intérieur de la mission collective acceptée. Cet idéal a eu la vie courte : le groupe Quartier Éphémère a annoncé qu'il voulait devenir propriétaire de sa partie du bâtiment.

Pour des raisons stratégiques et pratiques, le CSA a renoncé à faire pression pour que le projet du Bâtiment 7 soit pensé et géré comme un ensemble autour d'une vision globale. Le B7 sera autre chose qu'un véritable projet collectif, même s'il reste possible qu'une certaine cohérence se crée entre les divers projets. C'est ce que le CSA souhaite, mais ce n'est pas gagné d'avance.

L'instauration de divers modes de propriété dans le Bâtiment 7 réduira sans doute la force du sentiment commun d'appartenance. La gestion du projet, qui fait toujours l'objet de discussions au moment d'écrire ces lignes, relèvera d'un syndicat de copropriétaires. En plus de Quartier Éphémère, un projet de centre de la petite enfance (CPE) implique lui aussi une propriété exclusive d'une partie de l'édifice. À cette tendance vers la fragmentation du Bâtiment 7 s'ajoutent des hypothèses floues concernant la propriété de la partie *oil store*, à l'arrière du bâtiment, entre le Collectif 7 à nous et Quartier Éphémère. Le fractionnement de la propriété, qui relève du droit de propriété individuel, se rattache directement à une conception marchande de la société. Les ententes signées entre copropriétaires servent essentiellement à encadrer juridiquement les relations entre partenaires. C'est sur cette base que les partenaires souhaitent bâtir un projet « collectif », par ailleurs revendiqué par tous et toutes dans l'énoncé de mission.

Les militant·e·s du CSA pensent que, politiquement, il y a là une contradiction importante qui n'est pas mise en question. Dans un tel contexte de propriété, certains enjeux de solidarité, de partage et d'entraide, sur le plan tant social que politique et économique, risquent de se poser en termes essentiellement économiques. Les intérêts privés pourront alors facilement se réfugier derrière le droit de propriété.

D'un point de vue pratique, il est plausible que la gestion du projet global s'en trouve complexifiée, ce qui créera un terrain fertile pour la professionnalisation de la gestion. Sous couvert de neutralité, ce type de gestion s'insère dans une pratique généralisée où les avocats règnent au détriment d'une dynamique collective et autogestionnaire.

Le modèle démocratique

Cela nous amène à un deuxième enjeu que le CSA estime fondamental. Si tous les partenaires actuels et potentiels du Bâtiment 7 partagent l'idée du fonctionnement démocratique, les interprétations à ce sujet peuvent être très éloignées les unes des autres. Dans sa vision contestataire du système capitaliste, le CSA préconise une démocratie directe autogestionnaire dans laquelle tous les membres sont appelé·e·s à participer aux discussions et aux décisions.

Dans le contexte de la démarche d'appropriation, outre la question de la structure de gestion collective, ce mode d'organisation implique l'acceptation d'une certaine lenteur dans le processus décisionnel, inhérente à la recherche d'un maximum de transparence et de participation. Or, le CSA craint de se voir contraint de privilégier la rapidité dans le futur chantier du B7. Pour les entrepreneurs et les professionnels de la construction, le temps,

c'est de l'argent ! À l'inverse, le CSA et le Collectif 7 à nous doivent composer avec des délais très importants en ce qui concerne les normes institutionnelles (règlements municipaux de zonage, sécurité, financement, etc.) appliquées par l'organisation bureaucratique des systèmes de gestion publics. Il faut donc rester aux aguets, être prêt à réagir immédiatement, ou au contraire être patient plus que de raison devant les lenteurs ahurissantes du système. En fin de compte, cela force le CSA à adapter son modèle décisionnel et à consentir plus d'autonomie qu'il ne le voudrait à ses propres délégué-e-s. Comme tout le monde, le CSA est aux prises avec cette logique générale du système capitaliste, qu'il choisit de contester malgré tout, dans la mesure du possible.

Le « faire soi-même »

Les militant-e-s du CSA sont conscient-e-s du fait que le projet social, économique et politicoculturel du Bâtiment 7 sera difficile à réaliser, et ce, qu'il se soumette ou non aux normes de la construction et à la réglementation imposées par la logique institutionnelle. Alors, y introduire la notion du « faire soi-même » et explorer ses possibilités pour l'aménagement, certains travaux ou d'autres interventions exige un minimum de volonté collective. Mais cela suppose des contraintes supplémentaires de temps, d'organisation et de créativité, ne serait-ce que pour l'encadrement de bénévoles ayant les habiletés requises et d'autres personnes sans beaucoup d'expérience. Adopter la vision anticapitaliste du « faire soi-même », qui va bien au-delà de l'économie d'argent, c'est une manière d'approfondir la démarche d'appropriation. Cela demande des efforts et une forte dose d'expérimentation. Une telle approche est par nature en contradiction avec le système normatif du milieu de la construction.

Les militant-e-s du CSA n'ont pas senti beaucoup d'ouverture au sein du Collectif 7 à nous quant à l'idée d'explorer les possibilités du « faire soi-même » pour la rénovation de l'ensemble du bâtiment. Le CSA n'a pas poussé plus loin le débat. Des raisons internes expliquent cette décision. En effet, au sein même du CSA, on peine à trouver le temps pour approfondir et assimiler ces enjeux dans les autres projets du groupe. Au Collectif 7 à nous, la situation est la même : les membres en ont plein les bras avec la cession du bâtiment, sa protection urgente ou la vérification de la viabilité du projet. Pour ces raisons, et parce qu'il n'a pu élaborer à l'avance une proposition structurée, le CSA a jugé préférable de ne pas insister.

Le rôle de la culture

Tous et toutes s'entendent pour dire que la culture est un des éléments fondamentaux du projet du Bâtiment 7. Elle doit jouer un rôle dans la communauté locale tout en étant ouverte sur le monde. Cette affirmation semble supposer qu'il existe une seule définition de la culture. Mais comme les autres sphères de la société, la culture n'est pas neutre ; elle est sous l'influence de la société marchande capitaliste, notamment par l'appellation générale d'« industrie culturelle ». C'est ce que pensent les militant-e-s du CSA. En introduisant cette réflexion critique, le groupe ouvrait tout un débat au sein du Collectif 7 à nous : la culture, oui, mais pour qui, à quel escient, sous quelles influences ? Les discussions sur l'utilisation des espaces à des fins culturelles ont ultimement fait ressortir des conceptions divergentes de la culture et de son rôle dans la société.

D'abord, rappelons les valeurs du projet du Bâtiment 7 par un extrait de la mission que le collectif lui a donnée : « Il est porteur de valeurs de justice sociale, d'autonomie, de respect et de démocratie, et vise à être un moteur de transformation sociale, politique, culturelle, économique et environnementale dans le milieu qui l'a fait naître et bien au-delà. » Il y a vraiment ici des mots puissants (« moteur de transformation sociale », « politique », etc.) ; pourtant, les débats en cours montrent que les mots n'ont pas la même résonance pour tous, voire qu'ils peuvent être interprétés de façon radicalement différente.

Le projet de mise en valeur du *oil store*, par exemple, suscite une grande controverse au sein du Collectif 7 à nous. Seul espace complètement ouvert avec de hauts plafonds, fenêtré sur quatre façades, perçu comme le lieu de diffusion culturelle du Bâtiment 7, l'ancien magasin de 930 mètres carrés est l'objet de visions divergentes, toutes justifiées par des interprétations différentes de la mission du lieu. D'un côté, certains plaident pour qu'on en fasse un espace multi-fonctionnel à vocation majoritairement locative, afin d'assurer des revenus pour l'ensemble du Bâtiment 7 et de préserver son caractère « public ». De l'autre, on retrouve principalement les militant-e-s du

CSA, qui soulèvent l'objection suivante : faire du *oil store* une vache à lait impliquera nécessairement un travail important pour le louer pour des mariages, des tournages et des événements d'entreprises ; rien qui réponde particulièrement aux besoins du quartier ! Les militant-e-s du CSA préconisent un projet plus humble, composé d'une part d'une écurie ayant une vocation « sociale », d'autre part d'un espace multifonctionnel axé sur le spectacle, lequel pourrait notamment héberger un théâtre populaire qui a approché le collectif.



Une invitation à présenter des projets pour le Batiment 7. [Dépliant du Collectif 7 à nous]

Dans ce débat cohabitent deux visions de la culture diamétralement opposées, toutes deux pourtant justifiées par la mission du Bâtiment 7. Le CSA a volontairement choisi de ne pas forcer la note quant à la défense de ses positions, en évitant par exemple d'imposer une interprétation « plus radicale » de la mission définie par le Collectif 7 à nous. Cela a constitué un facteur non négligeable pour la stabilité au sein du groupe. Mais ce faisant, le CSA a pris le risque de voir son point de vue ignoré. En effet, les efforts déployés et les idées mises de l'avant n'ont pas eu à ce jour la portée que les membres du CSA auraient espérée d'un projet collectif. Pour le dire simplement, leurs idées, assez marginales, convenons-en, n'ont pas beaucoup progressé au sein du Collectif 7 à nous. Elles ont été écoutées, oui, mais non partagées, ne serait-ce que partiellement. Les principes du CSA et la façon dont ses membres les vivent demeurent une curiosité au sein du collectif : aux yeux des autres partenaires, ils n'ont pas à colorer l'essence du projet du B7.

Objectivement, le CSA se trouve donc en porte-à-faux avec sa vision et ses principes d'action, ce qui entraîne une pression constante vers la démobilisation de sa base et une difficulté à maintenir une dynamique de questionnement à l'égard de tous les aspects de la société de domination. Les militant·e·s les plus conscient·e·s doivent donc déployer des efforts supplémentaires pour générer un sentiment d'appartenance au projet du B7 chez les autres militant·e·s antiautoritaires. En conséquence, l'énergie qu'ils et elles ont pu consacrer depuis plusieurs mois à élaborer et à promouvoir un véritable projet de gestion au sein du collectif a été tout à fait insuffisante.

En cette fin de juin 2013, au moment où le Collectif 7 à nous doit prendre des décisions importantes, la vision collective du mode de gestion du Bâtiment 7 est affaiblie, et le CSA craint que le modèle retenu en fin de compte soit le résultat des décisions « urgentes » prises à la pièce.

Les militant·e·s du CSA voient d'un très mauvais oeil l'idée d'être les principaux animateurs d'un modèle de gestion fait d'accommodements qui l'éloignent petit à petit de la philosophie du groupe. Ces débats sont actuellement au coeur des discussions du CSA et seront sans doute amenés dans les semaines et les mois à venir au sein du Collectif 7 à nous.

Construire un espace social autonome dans une partie du Bâtiment 7

Le CSA n'a jamais cru possible de faire accepter un projet anticapitaliste au Collectif 7 à nous : les écarts entre les positions des partenaires est trop grand. Les conditions politiques et sociales actuelles demeurent défavorables aux vues politiques et sociales du CSA pour l'avenir immédiat. Les militant·e·s pensent cependant pouvoir faire pencher la balance un peu plus que d'habitude en faveur du radicalisme. Mais quoi qu'il advienne, ils et elles se concentreront d'abord sur les espaces qui seront occupés par les projets autonomes du CSA et de ses « alliés » potentiels, et chercheront à y créer un modèle de gestion démocratique qui préfigure une autre société. Comme le dirait Daniel Colson, « il faut entendre la capacité de chacun et de chaque situation (c'est la même chose), grâce à la révolte, la solidarité, l'égalité, les refus et les pas de côté, à faire prévaloir l'émancipation sur la domination, l'égalité sur la hiérarchie, la liberté sur l'oppression, les libérations sur la servitude, en retrouvant ainsi, dans chacune de ces luttes, la totalité de ce qui est ¹ ».

Des projets « amis » du CSA (qui partagent des valeurs semblables aux siennes) pourraient occuper certains autres espaces, par exemple un atelier technique pour le travail du métal ou du bois, la réparation de vélos, etc.

Le modèle théorique et organisationnel de ces projets est loin d'être ficelé. Disons qu'il s'élabore en grande partie à travers un « plan d'affaires », dans l'approche de l'« économie sociale » du Collectif 7 à nous, mais également à travers de petits groupes qui sont porteurs d'une logique économique anticapitaliste.

On l'aura compris : pour le CSA, la bataille contre la mainmise du développement capitaliste ne s'est pas terminée avec la signature de l'accord de développement et l'appropriation du Bâtiment 7 en octobre 2012. La lutte est simplement entrée dans une nouvelle phase. Les perspectives de l'appropriation sont si différentes de celles qui ont permis de récupérer le B7 que le CSA doit considérer cette appropriation comme un nouveau projet. Tout est à bâtir. Et d'ici à ce qu'apparaissent les marteaux, les scies et tout l'attirail pour organiser les corvées, beaucoup de discussions et d'organisation sont à l'ordre du jour.

1. Daniel Colson, dans *Réfractions*, n° 25, automne 2010, p. 23-24.

L'enjeu économique

Le CSA veut faire de ses espaces une zone d'autonomie financière (ZAF) anticapitaliste à l'intérieur du B7. Il veut réduire au maximum la conception marchande capitaliste des rapports économiques dans les projets autonomes qui lui seront associés. Cela implique de donner une plus grande importance aux rapports sociaux égalitaires et de créer une ligne de rupture avec la logique de rentabilité capitaliste, en misant sur une « rentabilité sociale », c'est-à-dire en utilisant les idées d'autogestion, d'entraide, de coopération, jusqu'à la gratuité dans certains cas. Même si les militant-e-s du CSA se sont concentré-e-s sur leur propre projet, ils et elles s'affairent à aller plus loin que la construction d'un « îlot libertaire ». À travers ses projets, le CSA tente de partager plus largement sa vision politique et sociale des relations humaines dans la construction de la vie collective. Ce faisant, il vise l'élaboration, petit à petit, d'un modèle général pouvant servir de solution de remplacement économique dans la transformation de la société capitaliste. Utopique, diront plusieurs. Bien sûr ; et le CSA assume le fait qu'il avance en terrain inconnu, qu'il expérimente et qu'il cherche toujours des réponses concrètes à des questions complexes.

Étendre notre rêve à la communauté

Le CSA conçoit sa présence dans le Bâtiment 7 comme une sorte d'antenne émettant des ondes dans la communauté locale, mais aussi montréalaise, et qui reste ouverte aux réponses qui viendront. Les militant-e-s essaieront donc de faire vivre les valeurs de l'autogestion, de l'auto-organisation et du « faire soi-même » à l'intérieur des murs de briques du Bâtiment 7 et au-delà. Ils devront créer des liens de toutes sortes. C'est d'ailleurs ce que le CSA a voulu mettre en pratique depuis sa création, en organisant des événements publics dans le quartier (manifestations festives, cinéma en plein air, repas communautaires, etc.) en lien avec le projet de Centre social autogéré, ou en participant à des événements de ce type organisés par d'autres groupes.

Le CSA est conscient que les idées traduites en actions ne sont pas valorisées dans notre société, laquelle mise sur l'apathie des gens à travers l'idéologie de la consommation. La vision du centre requiert des efforts réguliers, de la responsabilisation, une éthique de la solidarité sociale et des discussions avec les gens. Chaque militant-e du CSA est placé-e individuellement devant de telles exigences. Le regroupement s'engage donc sur deux fronts : déconstruire à l'intérieur de chacun-e l'empreinte de la soumission et de la domination de la société capitaliste, et construire une nouvelle société par le tissage de nouveaux rapports sociaux. Mais rien dans cette volonté de transformation n'est incompatible avec un esprit de fête, où la confiance, le rire et l'entraide font bon ménage.

Dissiper les malentendus ?

Dans le mouvement libertaire montréalais, et ailleurs dans certains mouvements sociaux, plusieurs ont suivi avec attention la trajectoire du CSA. Des interrogations circulent : est-ce que les membres du CSA seront récupéré-e-s par la logique du capitalisme ambiant ? Est-ce qu'ils et elles sauront faire progresser la pensée libertaire sur le terrain des réalités concrètes, c'est-à-dire en avançant dans un processus de transformation radicale, révolutionnaire ? Et encore : le CSA peut-il inspirer un renouvellement de l'organisation sociale, en remplaçant la notion de collaboration par celle de confrontation avec les pouvoirs dominants ?

Quoi qu'il en soit, le CSA ne prétend pas détenir la vérité. Mais il compte sur l'ouverture d'esprit de la mouvance libertaire et anarchiste, c'est-à-dire sur des esprits critiques « positifs », si l'on peut s'exprimer ainsi, afin que toutes et tous puissent se sentir à l'aise dans l'exploration des possibilités — et se remettre en question si nécessaire.

Une autre façon d'envisager la vie de quartier et la politique

Le souhait de la Pointe libertaire est que la construction d'un espace social autonome dans le Bâtiment 7 incite d'autres groupes et d'autres collectifs à constituer une base sociale autonome radicale (qui va à la racine des problèmes), dans le quartier Pointe-Saint-Charles, bien sûr, mais également dans toutes les communautés locales du Québec et d'ailleurs.

Cela dit, la question du politique comme tel n'a pas encore été véritablement soulevée. Et pourtant, elle ne peut pas être ignorée ni simplement minimisée, même si les questions sociales, culturelles et économiques sont primordiales dans l'engagement de la Pointe libertaire au sein du Centre social autogéré. La question du politique, c'est celle du modèle de gestion du vivre-ensemble à tous les niveaux de la société : un modèle qui doit être compatible avec les valeurs véhiculées par le CSA. Ce vivre-ensemble basé sur l'auto-gestion, l'égalité et l'antiautoritarisme qui est mis en pratique au CSA doit aider à penser et à élaborer des perspectives pour l'ensemble de la communauté locale, dans un premier temps. C'est ce que l'on nomme le « projet politique » ou l'« auto-institution politique de la communauté », où la communauté locale met en place ses propres institutions de gestion de la vie en société, se substituant ainsi au modèle de représentation politique existant. En somme, il s'agit d'assumer notre autonomie collective de communauté plutôt que de la laisser entre les mains des professionnels de la politique².

Cette question se profile derrière nos pensées et nos débats. Posons-la ainsi : comment voir et penser le projet d'appropriation et de construction d'un espace social autonome dans le Bâtiment 7 pour qu'il soit un facteur actif dans l'auto-institution politique de la communauté de Pointe-Saint-Charles ? Utopie ici encore, diront plusieurs. Si rompre avec le système de domination qui nous bafoue tous les jours est utopique, alors nous voulons bien être traités d'utopistes ! Notre souhait est que l'utopie soit contagieuse et qu'elle succède au cynisme ambiant.

2. Pour une proposition détaillée, voir Marcel Sévigny, *Et nous serions paresseux ? Résistance populaire et autogestion libertaire*, Montréal, Écosociété, 2009, p. 173-213.



Chronologie

- **1856** : Construction des ateliers ferroviaires de Pointe-Saint-Charles par la compagnie Grand Trunk Railway, qui assure la liaison Québec-Toronto.
- **1860** : Inauguration du premier pont de Montréal, le pont Victoria, lien ferroviaire entre Montréal (Pointe-Saint-Charles) et la Rive-Sud (Saint-Lambert). C'est à l'époque le pont le plus long du monde.
- **1923** : La Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada (CN), société d'État (« de la Couronne ») créée en 1919, acquiert Grand Trunk Railway et entreprend d'agrandir les ateliers de Pointe-Saint-Charles (une soixantaine de bâtiments).
- **1924** : Construction par le CN, rue Le Ber, d'un vaste entrepôt, le Bâtiment no 7 ; agrandissements en 1947 et 1957.
- **1959** : Ouverture de la voie maritime du Saint-Laurent, qui annonce le déclin de l'industrie ferroviaire montréalaise.
- **1981** : Création d'Action-Gardien, table de concertation des groupes communautaires de la Pointe.
- **1995** : Le gouvernement du Canada privatise le Canadien National.
- **2003** : La multinationale Alstom ferme ses ateliers de réparation de trains, sur les terrains qu'elle louait au CN à Pointe-Saint-Charles. On cherche une nouvelle vocation à cette friche industrielle de 35 hectares.
- **2003-2004** : Action-Gardien organise des OPA (opérations populaires d'aménagement) et prend symboliquement possession, au nom de la communauté, des terrains du CN. Elle demande aux autorités municipales de s'en porter acquéreuses afin d'en faire bénéficier la communauté.
- **2005** : Le CN décide de vendre ses terrains de Pointe-Saint-Charles à l'avocat Vincent Chiara, propriétaire du Groupe Mach, pour un dollar. L'affaire est conclue en juin 2006.
- **2005-2006** : Lutte populaire victorieuse contre un énorme projet de complexe récréo-touristique à Pointe-Saint-Charles sur les anciens terrains du CN, y compris contre le projet d'installer le Casino de Montréal à proximité.
- **2007** : En mai, à la suite d'une rencontre organisée par le collectif anarchiste de la Pointe libertaire, fondation du Centre social autogéré (CSA) de Pointe-Saint-Charles, qui vise à créer un espace d'échange culturel, social et politique non marchand dans un immeuble que la communauté se sera approprié.
À la même époque, Action-Gardien organise une grande consultation populaire sur l'avenir des anciens terrains du CN et présente un rapport en décembre.
La Ville réagit en créant son propre processus de consultation via l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM).
- **2008** : Le 15 novembre, le complexe nord (*locoshop*) des ateliers du CN, que la compagnie de récupération J. C. Fibers louait au Groupe Mach pour y entreposer du papier, est détruit par le feu.
- **2009** : En février, le Groupe Mach fait détruire sans autorisation la partie hangar du Bâtiment 7, dont le toit s'était affaissé sous le poids de la neige.
En réaction, fondation au printemps du Collectif 7 à nous par Action-Gardien, le Centre social autogéré, Quartier Éphémère/Fonderie Darling (centre d'arts visuels), le Club populaire des consommateurs, le regroupement économique et social du Sud-Ouest et des citoyens de la Pointe. L'objectif : obtenir gratuitement le Bâtiment 7 pour y faire vivre leurs projets.

Aux élections municipales de novembre, défaite de l'équipe au pouvoir dans l'arrondissement du Sud-Ouest au profit d'élus plus ouverts aux revendications citoyennes.

Le 11 décembre, l'Office de consultation publique dépose son rapport au sujet du site des anciens ateliers du CN. Le document est pratiquement muet en ce qui concerne le Bâtiment 7.

- **2010** : En mai, la table de concertation Action-Gardien tient une manifestation au pare de la Congrégation et présente à l'arrondissement une pétition signée par 300 personnes exigeant qu'on fasse droit aux revendications de la communauté, entre autres concernant le Bâtiment 7. Peu après, le maire de l'arrondissement du Sud-Ouest indique qu'il penche en faveur des revendications populaires.

Les négociations et les actions militantes sur le terrain se poursuivent toute l'année.

- **2011** : Le 20 juin, Vincent Chiara, du Groupe Mach, signe avec Quartier Éphémère/Fonderie Darling (qui négocie pour le Collectif 7 à nous) une entente pour la cession du Bâtiment 7, avec 1 million de dollars en compensation pour la dégradation causée par les années d'incurie. L'arrondissement entérine l'accord de développement, mais la Ville de Montréal en reporte l'adoption.

- **2012** : Le Collectif 7 à nous prépare pour le 28 janvier l'« Opération Cadeau », qui consisterait à « emballer » le Bâtiment 7 afin d'en stopper la dégradation. Pour l'empêcher, Vincent Chiara fait protéger l'immeuble contre les intempéries.

Le 24 février, lors d'une fête au Café Paradoxe, dévoilement public du projet des Ateliers 7 à nous.

Le 18 juin, le Collectif 7 à nous et Action-Gardien lancent un ultimatum à la Ville de Montréal : celle-ci doit adopter l'accord de développement des anciens terrains du CN, ou les militants useront de « tous les moyens de pression à leur disposition » pour l'y contraindre.

Octobre : l'arrondissement du Sud-Ouest (le 9 octobre), le comité exécutif de Montréal (le 10) et le conseil Municipal (le 22) entérinent l'accord de développement des anciens terrains du CN, qui prévoit notamment la cession gratuite du Bâtiment 7 à la communauté locale.

Bibliothèque Anarchiste
Anti-copyright



La Pointe libertaire
Bâtiment 7
Victoire populaire à Pointe-Saint-Charles
2013

Extrait du livre
certaines images ont été omises.
Les Éditions Écosociété
ISBN 978-2-89719-094-1

fr.anarchistlibraries.net